

LA TAXE FONCIERE, LA TAXE DE NEIGE ET LA TAXE DE VIDANGES AUGMENTERONT EN 1970

Lors de la réunion régulière du conseil municipal de Valleyfield, tenue lundi soir dernier, le maire Raphaël Barrette a fait savoir que les taxes augmenteront en 1970.

La taxe foncière passera de \$1.75 le \$100, à \$2.00. Les vidanges passeront de \$10, à \$12, et la taxe de neige augmentera aussi de \$2.00, pour atteindre \$12, par année.

Le maire Barrette a fait remarquer que l'augmentation de la taxe devenait obligatoire

car la ville ne pouvait pas se permettre d'opérer, avec un déficit, ni emprunter car les emprunts exigent 10% d'intérêt. L'augmentation du coût d'administration de la ville est due en partie au budget consacré à la police et au feu lequel va coûter \$90,000, de plus que l'an dernier. La nouvelle convention collective des policiers demande des salaires plus élevés et un nombre minimum de 55 policiers.

Les finances ont aussi connu une augmentation de \$100,000, tandis que les autres secteurs connaissent une légère hausse de coût.

Les revenus prévus par l'augmentation de la taxe sont de \$250,000, et les dépenses additionnelles couvrent le même montant.

Le revenu total de la municipalité sera de \$2,666,068.50 et les dépenses budgétaires prévues de \$2,509,798.80. Le fonds de réserve sera de \$150,000, et servira sans doute pour organiser un centre sportif.

UN ARENA PREVU POUR L'AN PROCHAIN

Le conseil municipal adoptera son budget lors d'une réunion spéciale, aujourd'hui mercredi, à 4 p.m.

Le conseil a prévu \$24,980, au chapitre des loisirs, soit une augmentation de \$11,000, sur le budget de 1969.

La municipalité a de plus un budget de "fonds de réserve" de \$156,000, qui sera sans doute versé pour la construction d'un aréna.

Son honneur le maire Raphaël Barrette a mentionné que le conseil étudie sérieusement l'aménagement d'un centre sportif. Nous aurons suffisamment d'argent pour organiser ou préparer un projet d'envergure. "Des membres de l'équipe municipale ont spécifié que ce projet était de construire un deuxième aréna.

Des projets plus précis seront dévoilés vers le mois de mars prochain

LES COMEDIENS ENREGISTRENT UN DEFICIT

(VOIR PAGE 3)

L'emplacement sera décidé sous peu

(VOIR PAGE 3)

Quand elle tombe à Noël



—Mais v'là la neige qui tombe
qui tombe de tout en haut
elle va se faire mal
en tombant de si haut
ohé ohé ého.

—Pauve neige nouvelle
courons courons vers elle
courons avec nos pelles
courons la ramasser
puisque c'est notre métier
ohé ohé ohé.

—Jolie neige nouvelle
toi qu'arrives du ciel
dis-nous dis-nous la belle
ohé ohé ohé.
quand est-ce qu'à Noël
tomberont de là-haut

Les ames de Noël
avec leurs dindonneaux
oré ohé ého.
Jacques Prévert
(Noël des ramasseurs de neige).

**Vol
de
Fourrures
pour
\$2,500.**

Page 2

**Des
Camion-
neurs
en
colère**

Page 3

**Les dés
sont
pipés**

Page 3

POUR VOS
ANNONCES
CLASSIFIEES

signalez 373-7272

la GAZETTE VALLEYFIELD
BEAUHARNOIS

VALLEYFIELD — BEAUHARNOIS

— MERCREDI LE 31 DECEMBRE 1969 —

Chez
PRISONIC
EPARGNEZ SUR
CHAQUE ITEM
10 GRANDE ILE
VALLEYFIELD

Enfin en français **LE TRIOMPHE MONDIAL**



La plus touchante histoire d'amour
de l'année

BARBRA STREISAND · OMAR SHARIF

**FUNNY
GIRL**

POUR TOUS

En
Couleurs

A L'AFFICHE

Du 2 au 9 janv.

Au Cinéma **SALABERRY**

Du 3 au 9 janv.

Au Cinéma **BELLERIVE**

Admission: \$2.00

HORAIRE Dimanche

Salaberry: 1.00 — 4.15 — 7.20

Bellerive: 1.30 — 4.45 — 7.50

Sur semaine: 7.00 et 7.30 hres.

DES CAMIONNEURS EN COLERE

En octobre dernier, un groupe de 23 camionneurs de la région ont formé une association et ont offert leurs services à la municipalité pour le déblaiement de la neige.

Le conseil municipal a pris connaissance de cette offre d'emploi mais n'a pas donné suite à l'offre mentionnée.

Lundi soir dernier, l'Association des Camionneurs est revenue à la charge avec vigueur. Leur porte-parole, M. Jean-Guy St-Aubin n'a pas fait de compliments aux échevins. Il a déclaré que la ville "a protégé les petits contracteurs et a distribué ses faveurs à ceux qu'elle voulait".

L'échevin Georges Leduc a répondu que "la ville a peut-être protégé les petits contracteurs, mais ils venaient travailler le jour ou la nuit. Quand on les appelait, ils ne se trouvaient pas d'excuses pour ne pas travailler". L'échevin a ajouté qu'il aimait autant protéger les petits contracteurs que les unions, et

que de plus le conseil n'avait jamais promis d'embaucher les camionneurs qui faisaient partie de l'Association.

Le représentant des Camionneurs, M. St-Aubin a mentionné que les camionneurs avaient offert de travailler à 0.17 la verge. La ville avait des taux de 0.12 mais les échevins ont décidé de porter ces taux à 0.14 la verge.

Le conseil prétend qu'un camionneur peut gagner \$8, \$10, ou \$12, l'heure à ce taux. Les camionneurs soutiennent qu'ils ne feront que \$8.00 et que de toute façon l'Hydro les paie \$14, l'heure.

Le Maire Barrette a décidé d'étudier les chèques de paie des camionneurs, pour établir un barème véridique. La décision du conseil de reconnaître l'Association des Camionneurs et celle de reviser ses tarifs de base ont donc été reportées à mercredi où la question sera définitivement réglée.

LES COMEDIENS ENREGISTRENT UN DEFICIT

Les Coccinelles (cours de théâtre 101) du collège de Valleyfield, ont enregistré un déficit d'une trentaine de dollars à l'occasion de la présentation de leur spectacle intitulé "Le Noël du Jardinier". Ce spectacle pour enfant, qui avait été présenté à l'auditorium du Collège au cours des deux derniers weekends, avait pour but de faire entrer les enfants dans un monde fantastique de danse, de fleurs et de soleil.

La formule n'a pas manqué de succès au cours de la fin de semaine précédant Noël. En effet un grand nombre d'enfants s'y étaient rendus et leur participation au spectacle témoignait du succès de celui-ci. Mais au cours de la fin de semaine dernière l'assistance fut à peu près nulle. Cela s'explique par la tempête de neige et par la fermeture des chemins.

Il n'en fallait pas plus pour que les Coccinelles enregistrent un déficit, car si une grande partie des dépenses a pu être absorbée à même les budgets des cours de théâtre et d'arts plastiques, plusieurs dépenses telles que les installations électriques ne peuvent être acceptées dans ces budgets.

Les étudiants et le professeur du cours de théâtre 101 du collège de Valleyfield devront, semble-t-il, faire les frais de ce déficit.

Policier-éducateur, c'est un bon métier!

Le Club Optimiste de Valleyfield a fait savoir au Conseil Municipal qu'il aimerait que la ville retienne les services d'un policier-éducateur.

Les échevins sont d'accord en principe sur l'importance d'un policier qui s'intéresse

rait spécialement à l'orientation de la jeunesse en leur parlant de la sécurité et du respect de la loi.

L'échevin Gérard Lalonde a accordé son appui à cette idée et le maire Raphaël Barrette a ajouté que c'était une

possibilité à étudier. Mais aucune suggestion concrète n'a été émise.

Quelques policiers croient qu'il y a parmi eux quelques officiers qui pourraient représenter avantageusement la force constabulaire de Valleyfield.

LES DES SONT PIPES

Il semble que les efforts du Conseil Municipal, de la Chambre de Commerce Senior, du député libéral Gerald Laniel et des responsables locaux de la Compagnie D du 22e Régiment soient voués à l'échec.

En effet, le ministre de la Défense, l'honorable Léo Cadieux a accusé réception des télégrammes mais il a annoncé le 19 décembre la réorganisation des forces armées.

Plusieurs bases militaires seront abandonnées sous peu ou leurs activités seront réduites au minimum. De nombreux soldats canadiens en

Europe seront rapatriés cette année, tandis que la plupart des camps d'entraînement de cadets seront éliminés.

Le Manège Militaire de Valleyfield disparaîtra donc. Ses leçons de civisme seront sans doute oubliées et la ville perdra un actif de \$100,000.

"ET POURQUOI PAS"

"Et pourquoi pas." court métrage 35 mm couleurs de Jean Beaudin, production ONF, sur

le monde des sciences et les domaines qu'offre aux scientifiques la Fonction publique canadienne.

"Et pourquoi pas" est un film original, anticonformiste et audacieux par sa formule, qui fait une reconnaissance fulgurante dans le domaine des sciences et met en relief son

importance capitale, ses hautes exigences, ses dimensions et sa beauté. Il procède également à un inventaire des champs d'action possibles pour les scientifiques dans la Fonction publique. Il s'adresse tout particulièrement à la jeune génération, dont il adopte le ton, le langage et le rythme et qu'il

Santé, de la Famille et du Bien-Être, M. Cloutier.

Le conseil a accédé à la demande du conseil d'administration et ne fera donc aucun plan immédiat pour la rue Champagne.

visé à intéresser aux sciences et aux occasions d'avenir qui s'y trouvent. C'est une commandite de la Commission de la Fonction publique du gouvernement canadien.

EDITORIAL

IRVING BERLIN ET COLE PORTER
A L'EGLISE?

Le renouveau liturgique entrepris en 1958 par l'église Catholique, plus spécialement l'Eglise Catholique canadienne, a entraîné des changements profonds dont personne n'avait prévu l'issue.

A l'origine, ce renouveau liturgique voulait signifier un retour à la ferveur des premiers temps de l'Eglise, une revalorisation de la Bible et une présentation plus humaine et plus communautaire de la messe.

Ce renouveau que les anciens regardaient avec méfiance ne manqua pas d'avoir un certain attrait pour l'élite intellectuelle. Un des premiers résultats de ce renouveau fut d'obtenir une plus grande participation des étudiants à la messe.

Le français remplaça le latin. Les longues prières furent raccourcies. Les réponses devinrent plus faciles. L'Eglise se dépouilla surtout de la musique sacrée de Mozart, de la musique pour orgues, du chant grégorien. On remplaça cette musique par les psaumes chantés en foule.

Cependant, les psaumes n'étaient appris et interprétés que par les étudiants et les "chantres", et le sens symbolique et liturgique des psaumes échappa à la population.

Pour conserver la présence de la jeunesse aux services dominicaux, on introduisit plus tard la musique yéyé. On expliqua aux fidèles que la nouvelle musique était expressive et que tout comme le voulait la tradition orale africaine la religion s'exprimait par des chants.

Malheureusement notre imitation des messes africaines et des Negro-Spirituals ne capta jamais la signification communautaire et religieuse exprimée dans les traditions chantées et dansées des africains. Notre musique d'église se détériore de plus en plus et la qualité musicale laisse à désirer.

Il ne fallait donc pas se surprendre à la Messe de Minuit, d'entendre des chants païens dans de nombreuses églises. Qu'il s'agisse de "Jingle Bells" ou du "Noël tout Blanc", on y retrouve difficilement une signification religieuse profonde.

Le temps de Noël est passé, mais faudra-t-il se scandaliser d'entendre chanter le Sanctus sur l'air de "Begin the Begin" ou d'entendre un Credo "Greensleeves"?

Le renouveau liturgique a sa place, mais le galvaudage de la musique sacrée en musique "hop" "pop" "yéyé" et romantique ne résistera pas au temps. Il aura cependant fait perdre à de nombreux chrétiens la croyance que le renouveau liturgique offre une expérience communautaire, une eucharistie générale, et un lieu de rencontre des esprits et des cœurs —

Candide Charest

la GAZETTE VALLEYFIELD
BEAUHARNOIS

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc. et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield
Téléphone 373-7272
Adresse d'affaires: 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield
Prix d'abonnement: \$3.00 par année Canada; \$5.00 aux Etats-Unis

Envoi de deuxième classe, No d'enregistrement 1620
Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges

VOL. 34

HUNTINGDON, QUEBEC

No. 29

LA LOI DE L'AIDE SOCIALE

O.I.P.Q. — Le lieutenant-gouverneur a sanctionné la loi de l'aide sociale (Bill 26) adoptée par l'Assemblée nationale.

Les principales dispositions de la loi-cadre sont les suivantes:

L'aide sociale sera désormais accordée à la famille en tenant compte des besoins et des moyens de l'ensemble de ses membres:

L'aide sociale sera accordée sur la base de la différence qui existe entre les besoins de la famille et les revenus dont elle dispose:

L'aide sera fournie en espèces ou en nature:

la nouvelle loi fait une distinction entre les besoins ordinaires de la famille (nourriture, vêtement, frais d'occupation d'une maison ou d'un logement) et ses besoins spéciaux:

— toute personne qui se croira

lèsée parce que l'aide lui aura été refusée, ou qu'elle estimera insuffisante l'aide obtenue pourra demander de réviser la décision prise à son sujet, puis, même après révision, en appeler à un nouvel organisme créé sous le nom de "Commission d'appel de l'aide sociale."

— toutes demandes faites avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, en vertu des lois abrogées, deviendront automatiquement des demandes d'aide sociale; aucune prestation ne sera discontinuée;

— la nouvelle loi traite aussi des accords que le gouvernement peut conclure avec d'autres gouvernements ou organismes pour faciliter l'exécution de la nouvelle loi, ainsi que du secret auquel sont astreints les fonctionnaires et employés du ministère de la Famille et du Bien-être social dans l'exercice de leurs fonctions.

LA MESSE DE MINUIT DANS TOUTE SA SPLENDEUR

Lors de la Messe de Minuit à l'église paroissiale de Ste-Barbe, nous avons assisté au baptême d'un nouveau-né. Le célébrant est entré dans l'église en portant le bébé (photo 1). Il l'a ensuite remis au par-

rain et à la marraine (photo 2) puis le prêtre a baptisé le nouveau-né (photo 3 et 4). Le bébé, qui a dormi pendant toute la cérémonie, a terminé son assistance à la Messe dans la crèche de Noël (photo 5 et 6).

Pendant l'épître, nous avons visionné des diapositives intéressantes et explicatives du message lu. Pendant l'offertoire les assistants ont fait la chaîne de l'amitié.

Des fiançailles ont été bénies

peu avant la consécration.

Les fidèles qui le désiraient pouvaient communier à la façon habituelle ou avec des hosties trempées dans le vin. A la fin de la messe un groupe de jeunes filles habillées dans de

longues tuniques blanches ont interprété une danse juive simple mais bien rythmée. Environ 250 paroissiens se sont ensuite réunis pour un réveil communautaire.



LE COLLEGE MACDONALD, CENTRE DE FORMATION ET DE VULGARISATION

L'un des aspects les plus étonnants du Collège Macdonald a trait à son rôle de vulgarisation et tient à l'aisance avec laquelle on passe d'une langue à l'autre pour servir les agriculteurs québécois tant d'expression française qu'anglaise.

Comme l'affirme, dans un prospectus du Collège, monsieur George Dion, vice-recteur et doyen de la Faculté d'Agriculture de l'institution, "quel que soit le langage utilisé, l'agriculture restera toujours l'agriculture. (.....) Partie intégrante du territoire québécois, il serait impensable de restreindre le rôle du Collège aux seuls agriculteurs d'expression anglaise".

Pour le visiteur, la mise en pratique de cette philosophie ne fait aucun doute, surtout dans le domaine de la vulgarisation. Dans les différents pavillons, dans la ferme, dans les champs d'expérimentation, l'élément français est présent partout. D'ailleurs, le personnel du Collège est en grande partie bilingue et plusieurs de ses membres sont des canadiens français.

L'origine

Pour bien saisir ce trait particulier du Collège Macdonald, il faut remonter à 1905, alors que Sir William Macdonald amorçait la réalisation de l'une de ses grandes ambitions: réunir sous un même toit l'enseignement des sciences de l'agriculture, de l'éducation et des arts domestiques, en vue de servir la classe rurale québécoise. Ce riche industriel concrétisait ainsi une idée issue, comme il se plaisait à l'affirmer, de la recherche d'un moyen de disposer de l'argent, meilleur que le réinvestissement.

La construction des premiers éléments de ce qui devait devenir le vaste campus actuel, s'échelonna sur quatre ans. Si tôt aménagé, le Collège fut intégré à l'Université McGill de Montréal, non sans que son fondateur l'eût au préalable pourvu de tout le personnel nécessaire à son bon fonctionnement. Depuis, dans les initiatives prises au cours des années, l'administration du Collège a toujours cherché à respecter, dans la mesure du possible, les objectifs que s'était fixés Sir Macdonald lui-même.

Aspect physique

Aujourd'hui, le domaine du Collège Macdonald s'étend sur près de 1600 acres dont 800 sont réservés à la sylviculture. Le reste est partagé entre une douzaine de pavillons d'enseignement et de séjour, de nombreux bâtiments de ferme et de multiples parcelles servant à l'enseignement, à la recherche et à la démonstration.

Cet immense campus est situé à l'ouest de l'île de Montréal, à vingt milles du centre de la métropole.

Son rôle

De par la diversité de l'enseignement qui y est dispensé, des recherches qui s'y poursuivent, de même que par ses services de vulgarisation et d'analyses, le Collège Macdonald occupe une place prépondérante dans l'agriculture québécoise.

Chaque année, des centaines d'étudiants et d'étudiantes gra-

duent des facultés d'Agriculture et d'Education du Collège et de l'Ecole des Sciences domestiques qu'il abrite. Au Québec, ailleurs au Canada, comme à l'étranger, ils occuperont des postes de conseillers agricoles, de microbiologistes, d'agrobiologistes, de pédologues, de technologues en vivres, d'ingénieurs agricoles, de chimistes, d'entomologistes, d'architectes paysagistes, d'éducateurs, pour n'en nommer que quelques-uns.

Ensemble, ils travailleront au mieux-être agricole en renforçant le nombre toujours croissant de chercheurs qui, grâce à leurs travaux en biologie, en chimie, en physique et en économie, font progresser l'agriculture au Québec.

La vulgarisation

En plus de ses fonctions purement académiques, l'institution entretient de multiples services à l'intention de l'agriculteur. Par exemple, en 1966, le département des Sols inaugurait un service de planification et d'utilisation des sols (Planut) fonctionnant sur une base forfaitaire. Ce service, le seul au monde à donner un livre de recettes détaillées, conjugue les techniques les plus avancées d'analyse aux ressources multiples d'un ordinateur. Les recettes ainsi obtenues comportent toutes les données nécessaires à la production maximum de chaque parcelle de sol étudiée.

Parallèlement à ce service, le Collège se propose d'offrir sous peu un service d'analyse des plantes qui rendra possible l'obtention de recommandations d'engrais encore plus exactes.

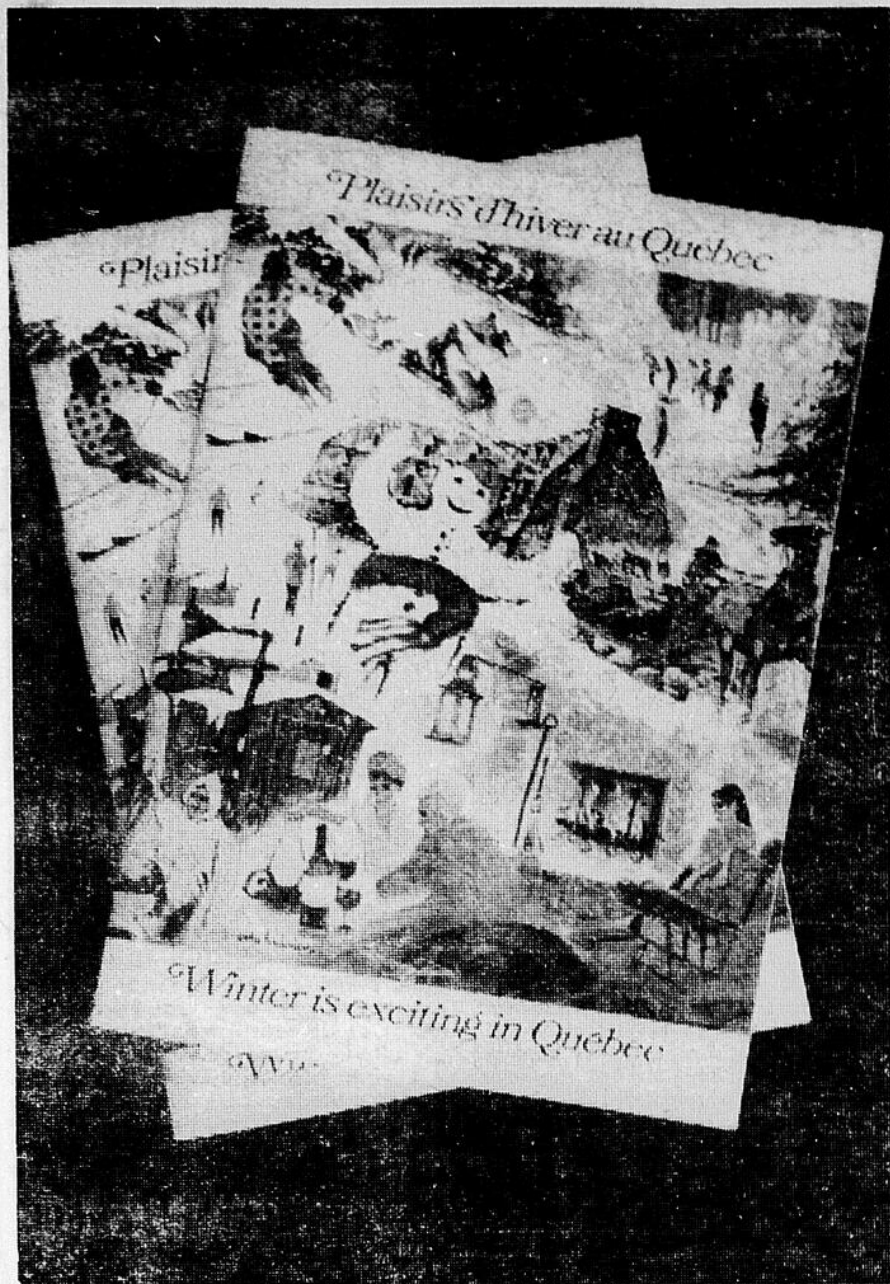
Toujours dans le domaine de la vulgarisation, le Service d'analyse des troupeaux laitiers (DHAS) est peut-être le plus important avec ses 1200 abonnés et un personnel de 18 spécialistes itinérants et six techniciens de laboratoire. Ses principaux objectifs sont de fournir à ses membres les renseignements indispensables à l'amélioration de leurs troupeaux, tels que la qualité du lait, sa teneur en matières grasses, le coût de production, etc. Là encore, les techniciens du laboratoire mettent à contribution un ordinateur fort complexe qui, s'il y a lieu, va même jusqu'à suggérer à l'agriculteur les mesures correctives à prendre.

Par ailleurs, un autre service, inauguré récemment, promet d'être de plus en plus utilisé. Il s'agit du service d'analyse des aliments qui vise à aider le producteur à préparer des rations riches en éléments nutritifs, et ce, le plus économiquement possible. Encore à ses débuts, ce service ne s'occupe pour l'instant que de l'analyse des fourrages et moulées.

Une autre innovation vient également d'être apportée dans le domaine de l'extension de l'enseignement, avec la création du service du Génie agricole. En y adhérant, les agriculteurs reçoivent mensuellement une revue où apparaissent des renseignements variés sur les travaux réalisés en génie agricole à travers le monde.

La recherche

Tous ces services constituent (Suite à la page 15)



"PLAISIRS D'HIVER AU QUEBEC" est une très jolie plaquette de 48 pages, préparée par le service de la publicité de la Direction générale du tourisme, au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec; elle contient des illustrations en couleur nombreuses et variées; la couverture est une reproduction d'une magnifique peinture d'André L'Archevêque, ayant servi à illustrer une campagne publicitaire sur l'hiver québécois. "Plaisirs d'hiver au Québec" traite de tous les sports hivernaux, du ski, de la moto-neige, de la pêche sous la glace, du hockey, du curling, ainsi que des carnivals. Le but

principal est de présenter, aux lecteurs, le Québec, pays de vacances aux plaisirs multiples. En faisant rééditer la brochure à 125,000 exemplaires, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a mis en relief l'attrait des carnivals, synonyme de gaieté pour tous les Québécois. Les photos en couleur contribueront certainement à stimuler le tourisme d'hiver au Festival des neiges laurentien, au Carnaval de Chicoutimi, au Festival du petit poisson des chenaux, ou au plus joyeux et plus célèbre des carnivals, celui de la ville de Québec. — (O.I.P.O.).

CREATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, A L'UQ.

"J'ai maintes fois souhaité que l'Université du Québec développe le plus rapidement possible un réseau d'instituts de recherche qui viendrait compléter son réseau actuel: les universités constituantes de Montréal, de Trois-Rivières, de Chicoutimi, le Centre d'études universitaires de Rimouski et l'Ecole nationale d'administration publique".

"Aujourd'hui, et moins d'un an après la création de l'Université du Québec, l'Institut national de la recherche scientifique devient le premier des instituts de recherche de cette Université".

C'est ce qu'a déclaré l'honorable Jean-Guy Cardinal, vice-président du Conseil exécutif et ministre de l'Éducation, au cours d'une conférence de presse dans ses bureaux de Québec, à l'occasion de la création de l'Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.) de l'Université du Québec.

M. Cardinal a également annoncé la nomination de M. Charles E. Beaulieu au poste de directeur de cet Institut, et de M. Roland Dugré, ingénieur à Asbestos et gouverneur de l'Université du Québec.

"L'I.N.R.S.", a poursuivi M. Cardinal, "consacrera ses efforts à la recherche appliquée et à l'enseignement supérieur, constituant ainsi, par une liaison constante avec les autorités gouvernementales et les autres organismes para-

publics, l'un des instruments collectifs de développement du Québec. Dans ce cadre, l'Institut collaborera avec le gouvernement à l'aménagement, à l'administration et au développement du complexe scientifique de Ste-Foy".

Insistant sur le rôle de coordination du développement de la recherche que pourra jouer l'Institut, M. Cardinal a également mentionné la participation que l'I.N.R.S. demandera aux universités constituantes de l'Université du Québec, aux autres universités québécoises, ainsi qu'aux organismes gouvernementaux, parapublics et privés.

Ainsi, le conseil d'administration de l'I.N.R.S. est dirigé par un conseil d'administration d'au plus 17 membres. Présidé par le vice-président à la recherche de l'Université du Québec, ce conseil d'administration est composé du directeur général de l'Office de planification et de développement du Québec, d'administrateurs de l'Institut, de représentants des ministères, d'autres organismes publics, du milieu universitaire et d'organismes administratifs, scientifiques, industriels intéressés à la recherche.

"Outre la coordination et la participation dont je viens de parler", a de plus expliqué le ministre de l'Éducation, "la création de l'I.N.R.S. offre d'autres avantages.

"L'un de ceux-là est de mettre sur pied un organisme dont l'ampleur permettra d'emblée de réunir un nombre important de chercheurs dont les spécialisations variées conféreront à la recherche un

caractère multi-disciplinaire. En atteignant cette masse critique de chercheurs, l'Institut pourra mettre en commun certains services et réduire ses coûts d'opération.

"Un autre avantage de la création de l'Institut national de la recherche scientifique dans le cadre de l'Université du Québec est de donner à l'Institut une dimension universitaire. Ainsi, dans ses différents centres de recherche, l'Institut pourra permettre à des étudiants de poursuivre des études avancées, de décerner des diplômes et d'attirer des chercheurs du Québec, du Canada et de l'étranger."

LA DECLARATION DE M. ALPHONSE RIVERIN

De son côté, M. Alphonse Riverin, président de l'Université du Québec, a déclaré à cette occasion: "L'I.N.R.S. permettra de supporter un développement rapide de la recherche dans les universités constituantes de l'Université du Québec en supportant des initiatives des chercheurs disséminés dans les constituantes en leur fournissant des fonds et de la documentation.

L'I.N.R.S. permettra de former des chercheurs pour les constituantes en développant des programmes de 2e et 3e cycles dans les champs de recherche non couverts dans les constituantes."

Après avoir précisé que l'Institut serait ouvert aux chercheurs et aux étudiants des universités constituantes de l'Université du Québec, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté universitaire et (Suite à la page 8)

LA MISSION O.P.E.S.

La Mission O.P.E.S. (opération-participation-employeurs-salariés) et des représentants des ministères de l'Éducation, du Travail et de la Main-d'œuvre étudient la structure de collaboration entre les deux ministères en vue de l'établissement des politiques de formation professionnelle.

Face à l'évolution rapide de

notre société, il importe de mettre en œuvre une politique dynamique de développement des ressources humaines. Il va sans dire qu'une tâche aussi considérable ne peut s'effectuer sans une étroite collaboration de tous les organismes concernés. C'est dans cet esprit que les rencontres entre les deux ministères se poursuivent.



BONNE ANNEE — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, souhaite, à tous les éléments de la population québécoise, de "posséder en abondance la joie et la paix qui sont de tout temps promises aux hommes de bonne volonté". Même à l'ère moderne, les célébrations de la période des Fêtes continuent de nous attendrir et de nous émerveiller. C'est sans doute parce qu'elles s'adressent au cœur autant qu'à l'esprit. Malgré tous les progrès de la science et de la technique, nous restons extrêmement sensibles aux mystères que ces Fêtes évoquent et aux traditions qu'elles continuent d'inspirer, dit-il. "N'allons surtout pas nous en excuser. Nous ne serions plus que des robots si nous avions perdu la faculté de nous émouvoir devant la crèche de Noël ou devant une famille assem-

blée pour la bénédiction paternelle." Au fond, nous sommes tous en quête de bonheur et d'amour. C'est une aspiration de tous les temps et de tous les milieux. L'homme d'aujourd'hui, comme celui qui a vu se lever, il y a vingt siècles, l'aube de l'ère chrétienne, éprouve un immense besoin de se sentir reconnu, accepté, compris. Et il sait bien qu'il n'y a pas de compréhension possible sans amour. "Car les problèmes humains, qu'ils soient individuels ou collectifs, ne se perçoivent bien qu'avec le cœur. C'est par le cœur que l'on peut aller au-delà de la stricte justice. Les rouages sociaux, mêmes les plus perfectionnés, grinceront toujours si l'on ne sait pas y mettre l'huile de la charité..." déclare le premier ministre. — Photo O.I.P.Q.

ROLE DE LA FEMME AU CONGRES LIBERAL

De plus en plus, la femme, en s'émancipant, porte un intérêt grandissant à la politique provinciale et le Parti Libéral du Québec a tenu compte de cette tendance lors de l'élection des délégués qui participeront au congrès pour le choix d'un chef du Parti Libéral, les 16 et 17 janvier prochain, au Colisée de Québec.

En effet, plus de 400 québécoises participeront activement à ce congrès au leadership et leur vote influencera grandement le choix de celui qui dirigera dorénavant les destinées du Parti Libéral du

Québec en succédant à M. Jean Lesage, père de la Révolution tranquille.

Selon les règlements qui régissent le choix des délégués-électeurs, au moins deux femmes par circonscription électorale devaient être nommées déléguées d'office, soit la présidente et la secrétaire de l'Association des Femmes libérales du comté.

De plus, dans chaque comté, sur un total de sept délégués, au moins une femme devait être choisie; il s'agissait cependant d'un minimum puisqu'il y avait au moins un comté

du Québec, celui de Matapédia, sept femmes ont été déléguées.

Plusieurs autres représentantes du "sexe faible" ont été nommées déléguées d'office à cause de leur participation au sein des commissions permanentes du Parti libéral.

Cela démontre d'une façon éloquente la place importante qu'occupe depuis toujours l'élément féminin au sein du P.L.Q., premier parti politique québécois à avoir fait élire une femme, Mme Claire Kirkland-Casgrain, députée de Marguerite-Bourgeois, qui fut également la première femme à être nommée ministre.

L'HORLOGE DES NEIGES

(O.I.P.Q.) — Des moyens techniques ultra-modernes seront mis en oeuvre durant la saison de ski pour faire de l'Horloge des neiges le meilleur système de diffusion des bulletins d'enneigement des stations de ski du Québec.

C'est sous le signe de la célérité que se fera la cueillette et la diffusion des conditions de ski. En effet, les rouages de l'Horloge des neiges entreront en vigueur vers 6 h a.m. tous les jours, alors que les informateurs des différentes stations de ski communiqueront par téléphone avec le responsable d'un des quatre centres régionaux qui leur auront été dévolus, et suivant une formule pré-établie, donneront tous les renseignements relatifs à l'enneigement: précipitation de neige, épaisseur totale, état des pistes, température, etc. Les responsables des centres régionaux vérifieront et compareront les renseignements fournis par les différentes stations de ski du territoire dont ils ont la responsabilité et établiront ensuite un tableau global.

CONTROLE DES RENSEIGNEMENTS

Des inspecteurs contrôleront la véracité des renseignements donnés par les différentes stations de ski du Québec sur les conditions d'enseignement de leurs pistes. Le gouvernement du Québec, en endossant la responsabilité de l'Horloge des neiges tient à s'assurer de la cré-

dibilité des informations données au public. Les stations de ski trouvées coupables d'avoir donné un tableau inexact seront purement supprimées du réseau.

LE CENTRE PROVINCIAL SERA SITUÉ À MONTREAL

Vers 7 h 30 a.m. chaque centre régional communiquera par télécopieur avec le centre provincial qui sera situé dans les bureaux de l'agence de diffusion Telbec. Le responsable de l'Horloge des neiges à Telbec verra ensuite à effectuer la compilation totale pour le Québec et à acheminer immédiatement le tout, par télécopieur, vers plus de 120 médias d'information du Québec.

Simultanément ce bulletin sera transmis aux quatre centres régionaux et le public pourra composer l'un des numéros qui suivent pour obtenir les renseignements désirés sur n'importe quel centre de ski du Québec:

Hull 819 776-1531 en semaine (poste 267).

Montréal (514) 873-2015 tous les jours.

Québec (418) 693-2280 en semaine.

Sherbrooke (819) 569-3345 en semaine.

Sainte-Agathe (819) 326-0457 tous les jours.

L'immense majorité des journaux, postes de radio et de télévision du Québec seront donc en possession des bulletins d'enneigement vers 8 h tous les jours.

LA PLUPART DES LOIS SONT DEPASSEES

"La plupart des lois auxquelles sont assujetties les corporations dans le Québec sont dépassées," a déclaré, devant la Corporation des relations étudiants-administrateurs de l'université Laval, le sous-ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. Louis-Philippe Bouchard.

Après avoir rappelé que la facilité avec laquelle les corporations peuvent être formées, constitue une invitation à ceux qui veulent se prévaloir de ce revêtement juridique pour se lancer dans des aventures douteuses sous le couvert de l'anonymat, le sous-ministre a souligné que le ministère des Institutions financières a précisément été créé afin de protéger les épargnes de l'investisseur et afin d'agir comme un organisme constitutif et régulateur du monde financier et coopératif.

Ainsi lorsque le ministère sera

en pleine activité, le Québec moderne pourra s'engager en toute confiance dans l'ère de technologie qui l'attend, avec des corporations bien constituées.

Vers une charte du monde corporatif (Me A. Maltais)

"Nous avons l'ambition d'élaborer une grande charte du monde corporatif," a déclaré le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. Armand Maltais, devant la Chambre des directeurs de crédit du Québec.

— "Parmi les mesures qui attendent pour être présentées aux législateurs, a poursuivi le ministre, il y en a une qui vise à l'institution d'un "Office de la protection du consommateur." Cet organisme verra à établir les conditions les plus équitables dans la négociation des contrats de crédit ou dans les ventes à crédit.

LES MALADIES DU COEUR CAUSENT 50% DES DECES

La Fondation du Québec des Maladies du Cœur est une filiale de la "Canadian Heart Foundation", tout en étant une Corporation détentrice d'une charte provinciale ayant pour but l'appui de la recherche sur les maladies du cœur et du système circulatoire.

Depuis ses débuts, en 1956 la Fondation a versé une somme d'environ \$1.500.000 pour la recherche.

Les plus récentes statistiques démontrent que plus de 50% des décès au pays sont dus aux maladies du cœur.

Une campagne de souscription est tenue, annuellement, afin de percevoir des fonds pour la recherche. Les demandes de subventions adressées à la Fondation, chaque année, représentent un montant qui dépasse de beaucoup celui des recettes des campagnes de souscription.

Les demandes d'octrois pour l'année 1970-1971 dépassent maintenant un million de dollars et les subventions accordées l'an dernier se chiffraient à \$241.000.

Après une étude sérieuse et approfondie sur la valeur des différents projets soumis, un comité médical formé de cardiologues réputés décide de l'allocation des octrois.

La Fondation maintient également un programme d'information afin de tenir les médecins et chirurgiens, à travers la province, au courant des

nouvelles techniques et des plus récentes découvertes de la science, et de renseigner le public sur la prévention des maladies du cœur.

La Fondation met à la disposition du public de la documentation qu'elle distribue gratuitement, sur demande. Des films sont également disponibles pour fins d'éducation professionnelle et, au besoin, des conférenciers lors de réunions publiques.

Des Chapitres sont organisés dans les différentes parties de la Province, afin d'aider la Fondation à percevoir des fonds pour l'appui de la recherche dans le domaine du cœur.

Un service de dons commémoratifs est aussi à la portée de ceux qui préfèrent offrir des dons bénévoles, à l'appui de la recherche, soit à la mémoire de personnes disparues, ou à l'occasion d'anniversaires, etc.

De concert avec le monde médical, un groupe d'hommes d'affaires éminents forment un Conseil d'Administration qui dirige, à titre bénévole, les affaires de la Fondation.

La Fondation du Québec des Maladies du Cœur n'est pas une oeuvre de charité, mais plutôt une cause philanthropique. Ceux qui participent à cette cause sont conscients du fait que leurs dons seront profitables à la science médicale en leur procurant de meilleurs médecins.

BONNE ANNÉE



UN RETOUR — Retrouver la ferveur religieuse du Moyen-Age ainsi que la splendeur et la fantaisie de l'Art Roman, tel est le but que s'étaient fixé les étudiants en Art de l'Ecole Edgar Hébert, lorsqu'ils ont entrepris l'audacieuse décoration du hall d'entrée de

leur école. Les personnages sacrés aux dimensions gigantesques, comme en fait foi la photo ci-dessus, sont construits en papier maché et peints à la gouache.

Photo: La Gazette

BOURSIER DE ST-TIMOTHEE

M. Jacques Leboeuf domicilié rue St-Joseph à St-Timothée a reçu la bourse patronnée par le Conseil Canadien des Boulangeries. Cette bourse

se est applicable à la deuxième année en Sciences alimentaires à l'université Laval, où étudie présentement M. Leboeuf.

LES TRAVAUX POUR LA ROUTE 3 DEBUTERONT AU PRINTEMPS

Dans une lettre expédiée à la Cité de Beauharnois, le député Gérard Cadieux a souligné son intérêt pour la construction de la Route 3, et croit que ce projet sera réalisable dès l'an prochain.

"Je reviens à la charge pratiquement chaque mois depuis quelques années au sujet de ce problème en formulant ma requête soit à l'honorable Fernand Lafontaine, Ministre de la Voirie, ou à M. Eddy Monette, Sous-Ministre ou encore aux autres fonctionnaires que ce projet concerne".

Le député a ajouté: "Je

puis toutefois vous informer que le Boulevard No 3 Valleyfield-Montréal devrait devenir réalité très bientôt. Les travaux devraient commencer à l'été ou à l'automne 1970 et ils comportent la finition du Boulevard No 3 à travers Caughnawaga. Les plans de ce nouveau boulevard sont pratiquement terminés, et nous saurons d'une façon définitive, à l'occasion de la présentation du prochain budget du Ministère de la Voirie la somme exacte attribuée à cette réalisation".

LES TITRES SCOLAIRES

Depuis sa création au sein du ministère québécois de l'Immigration, la Direction générale de l'adaptation a délivré à environ 3.000 immigrants une équivalence de leurs titres scolaires ou universitaires dont un tiers, au moins, a été traduit par les services de cette direction. La même direction a fait bénéficier, sur la foi des certificats produits, environ un autre millier d'immigrants de per-

mis d'enseigner. La Direction générale de l'adaptation du ministère de l'Immigration du Québec met en effet, à la disposition des immigrants, des services d'équivalence et de traduction des titres d'études et les renseigne sur les conditions requises pour exercer au Québec le métier de professeur.

Rappelons que la Direction loge dans une aile du ministère de l'Immigration, au 355 rue McGill.

L'éducation

Le succès, dans l'encouragement des membres à s'entraider, est un autre aspect important des Toastmasters. Un club de Toastmasters offre, en effet, la méthode la plus pratique de faire sa propre éducation dans le domaine vital des relations humaines.

Quoique simple, le procédé est extrêmement efficace. En prenant part à des réunions régulières qui stimulent la pensée, invitent à une audition analytique et à une meilleure expression orale, on aiguise son intelligence et on étend ses connaissances. D'autre part, on dispose d'une atmosphère disciplinée dans laquelle s'accomplit le développement individuel. Mais plus important encore, il consolide les bases de l'entente humaine en accentuant le besoin d'aide mutuelle.

Pour que ce processus, d'apprendre et de se former soi-même, évolue efficacement, les Toastmasters, non seulement créent une atmosphère favorable et compatible avec ces efforts, mais ils offrent un cadre agréable et stimulant et, parfois même, amusant.

Dans cette ambiance des Toastmasters, des milliers d'hommes devaient découvrir une voie à double sens qui conduit à un double résultat: s'améliorer soi-même et obtenir la satisfaction d'avoir aidé à améliorer les autres. A ce propos, beaucoup de Toastmasters se sont demandés ce qui leur donnait plus de satisfaction: parler et bénéficier ensuite d'une critique constructive de la part des autres ou écouter attentivement un camarade membre et lui faire des commentaires utiles. Ils sont arrivés à une conclusion pleine de vérité, quoiqu'elle puisse paraître paradoxale:

Agence SHANNON

• Voyages •

Vous désirez voyager. Nous pouvons organiser votre voyage: CHEMIN DE FER — BA-TEAU — AVION — HOTELS ETC.

PROVINCIAL TRANSPORT
Terminus Autobus

Pour voyages de groupes organisés, appelez 373-3471 et demandez Suzy.

AU MOINS DEUX SEMAINES DE VACANCES EN 1970 POUR LES SALARIES DU QUEBEC

(O.D.P.Q.) — Depuis le 1er janvier 1969, les salariés régis par la Loi du salaire minimum du Québec ont droit, après un an de service continu chez le même employeur, à un congé payé continu d'une durée minimale de deux semaines. Pour ces vacances annuelles, l'employeur doit verser au salarié une indemnité équivalente à 4% du salaire gagné durant la période donnant droit au congé.

Ces dispositions sont contenues dans l'ordonnance No 3, 1969, adoptée par la Commission du salaire minimum le 9 octobre 1969. Approuvée par arrêté en conseil et publiée dans la Gazette officielle du Québec en décembre 1968, cette ordonnance abrogeait l'ordonnance No 3-1967 et ses amendements. Elle s'applique à tous les salariés et leurs employeurs qui sont soumis à la Loi du salaire minimum.

La mise en application de l'ordonnance No 3-1969 suppose donc qu'après le 1er janvier 1970, tout salarié du Québec qui a travaillé durant une année complète chez un employeur aura droit à des vacances annuelles d'une durée de deux semaines, pour les quelles il recevra son salaire hebdomadaire habituel ou une somme égale à 4% du salaire

total gagné durant l'année de référence.

Selon les termes de l'ordonnance, l'année de référence est la période pendant laquelle un salarié acquiert progressivement le droit au congé annuel intégral, c'est donc une période de 12 mois consécutifs, commençant le jour d'entrée en fonction d'un salarié dans une entreprise ou encore à tout autre jour fixé par une convention collective, un contrat ou l'usage, qui accorde toutefois à l'employé des conditions en matière de congés annuels payés qui ne sont pas moins favorables à celles imposées par l'ordonnance No 3.

Ainsi, un salarié qui est entré à l'emploi d'une entreprise régie par la Loi du salaire minimum — le lundi 6 janvier 1969 aura droit, à compter du 6 janvier 1970, à des vacances annuelles d'une durée de deux semaines, si son employeur a choisi le jour de son entrée en fonction comme date du début de son année de référence. Par ailleurs, si l'employeur a choisi comme jour du début de l'année de référence celui du début de l'exercice financier annuel de l'entreprise, le salarié aura droit à son congé payé d'une durée de deux semaines à la fin de l'exercice financier en 1970.

(Exemple: après le 30 avril 1970, si l'exercice financier va du 1er mai au 30 avril).

Dans le cas du salarié qui aurait moins d'un an de service continu au terme de l'année de référence déterminée par son employeur, il aura droit à un congé continu dont la durée est déterminée à raison d'un jour par mois de travail. Cependant, la durée totale de ce congé payé ne pourra excéder deux semaines.

Enfin, l'ordonnance prévoit qu'avant son départ pour des vacances, le salarié doit recevoir l'indemnité due pour la période de congé. Chaque congé doit être pris dans les douze mois qui suivent la fin de l'année de référence.

Pour toutes autres informations concernant les dispositions de l'ordonnance No 3-1969, les salariés peuvent communiquer avec la Commission du salaire minimum, à Québec (2875, Boul. Laurier, Sainte-Foy, Québec 10) — au numéro de téléphone 693-4940 — code régional 418, ou encore pour ceux de la région métropolitaine de Montréal et des Laurentides — avec le bureau régional de la Commission, à Montréal (255 est, Boul. Crémazie, Montréal 534), au numéro de téléphone 873-2100 — code régional 514.

Hausse constante du coût des services

La conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé a analysé le rapport du Comité sur le coût des services sanitaires, dont la formation avait été autorisée par les ministres à leur dernière réunion, en novembre 1968.

La préoccupation immédiate s'inspire de facteurs, définis en détail dans le rapport, comme la hausse constante de plus de 10 p. 100 par an du coût des services sanitaires, et celle de 14 p. 100 du coût des services hospitaliers.

On dit dans le rapport: "Le coût des services sanitaires a tellement augmenté au Canada au cours des dernières années que nous avons aujourd'hui à choisir l'une des trois solutions que voici:

- réduire les normes de soins médicaux que nous connaissons;
- augmenter encore les taxes, les primes ou le coût des services ou;
- trouver dans une meilleure gestion la formule qui permettra d'enrayer la hausse du coût des services sanitaires, ou songer sérieusement à repenser tout le système."

On constate également que la seconde solution — hausse des taxes, quelles qu'elles soient — comporte en elle-même des objections. La perspective même d'être taxé répugne au contribuable, comme d'ailleurs au fisc d'avoir à le faire.

Le Comité d'étude formé par

les ministres était présidé par le Dr. John N. Crawford, ancien sous-ministre de la Santé nationale qui a pris sa retraite récemment. Ce comité comprenait des sous-ministres et d'autres hauts fonctionnaires de tous les ministères provinciaux de la Santé.

Les travaux des sept groupes d'experts ont porté sur les domaines suivants:

Services hospitaliers:

l'utilisation des services hospitaliers, l'efficacité de prestation, les traitements et salaires, les lits et les installations d'hôpitaux.

Services sanitaires:

Les méthodes de dispensation des soins médicaux, le coût des services médicaux, le coût des services sanitaires.

Les groupes d'experts ont été conduits par des spécialistes du domaine sanitaire désignés par des dirigeants d'universités, d'hôpitaux, d'associations professionnels et de l'Etat, assistés d'un certain nombre de conseillers en matière de santé et d'économie.

Le ministre de la Santé nationale, M. John Munro, président de la Conférence, a fait remarquer aujourd'hui que l'étendue du rapport exige que d'importantes décisions soient prises par les gouvernements et les spécialistes des professions de la santé. Il a suggéré qu'il soit considéré comme un rapport d'activité et qu'il revienne au groupe d'étude de faire les propositions ultérieures de mise en application.

M. Munro a aussi fait ressortir les réalisations remarquables des groupes d'experts et du comité de coordination depuis leur création au début de l'année. Les trois volumes de leur rapport comptent près de 1.000 pages imprimées et portent sur des domaines de services sanitaires qui n'ont jamais été étudiés au Canada.

Les propositions du rapport ont été soumises sous les seize titres suivants:

- Coordination de la planification gouvernementale
- La régionalisation
- L'utilisation des services hospitaliers
- Facilités d'enseignement

- Efficacité de gestion
- Mesures d'encouragement d'ordre financier
- Utilisation de la main-d'oeuvre
- Classification des soins aux malades
- Normes des soins médicaux aux malades
- Services pour malades sur pied
- Soins à domicile
- L'administration des soins médicaux
- Les barèmes d'honoraires
- Le dépistage collectif
- L'enseignement de la médecine.

Le Ski-Famille

Pour les parents qui veulent accompagner leurs enfants en fin de semaine, il y a maintenant quelques possibilités de s'en tirer à bon compte. Grâce à des initiatives, le ski commence, timidement, à devenir un sport familial.

Dans sa livraison de janvier, la revue Châtelaine publie un reportage très documenté sur le ski en famille car dans la province de Québec, il faut être astucieux pour faire du ski à prix raisonnable.

Les Cantons de l'Est ont eu l'heureuse idée de vendre un billet de saison (\$150 à \$300 par famille) qui est valable dans sept stations. Pour les couples qui désirent faire du sport et jouer de la compagnie de leurs enfants, il existe à présent quelques bases de

(Suite à la page 9)

POUR MARIAGE

Salle de réceptions



373-7090

Cuisine Canadienne et Chinoise
10 ST-LAURENT

Aura-t-on un Centre d'Art Populaire à Valleyfield?

—Les Clandestins seraient sur le point d'amener tous les groupements artistiques de Valleyfield et sa région à s'unir pour demander conjointement au conseil de ville et aux autorités provinciales, la création d'un centre d'art populaire. Ce centre d'art populaire serait rien de moins, aux yeux de ses promoteurs, que la réunion sous un même toit de toutes les activités artistiques de la région.

—Ce que les Clandestins voudraient surtout éviter, c'est que les activités culturelles de Valleyfield ne tombent entre les mains de corporations privées. C'est donc un centre d'art véritablement populaire que voudraient les Clandestins qui à date, seraient appuyés par la troupe Gerard Philippe, par les Villanelles, par les professeurs

d'arts plastiques ainsi que les professeurs de musique de la C. S. Régionale Salaberry.

—Les promoteurs du Centre d'Art Populaire croient que le moment est d'autant plus opportun pour lancer leur projet que la Ville s'est montrée très généreuse envers le patinage et le Hockey cette année.

—Les artisans du Centre d'art auraient donc beau jeu auprès de l'opinion publique pour demander une plus juste répartition dans le budget des loisirs.

—Enfin, selon notre informateur, le lancement de ce projet dès janvier, serait l'occasion pour ses partisans d'éclairer le public sur la différence fondamentale selon eux, entre loisirs occupationnels et véritable créativité artistique.

LE FAISCEAU LASER EST DANGEREUX POUR LA VUE

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable John Munro, a formulé une mise en garde aux professeurs et étudiants contre les dangers des lasers utilisés en classe pour les démonstrations et les expériences. Il a rappelé que le faisceau lumineux du laser pouvait causer de sérieux dommages à l'œil. Le ministre parlait d'un projet de Bill sur les appareils émetteurs de radiations qui fut déposé au parlement au cours de cette session par le Premier ministre.

"Un grand nombre d'appareils laser, déclara M. Munro, sont actuellement offerts pour les travaux en classe et ils sont utilisés avec enthousiasme par les étudiants en sciences. Ce sont des jouets scientifiques extrêmement intéressants ainsi que des outils techniques importants. Un de leurs intérêts est leur facilité de construction et leur prix relativement faible."

Le ministre fit remarquer que ces appareils pouvaient être fort dangereux s'ils étaient mal utilisés. Le danger est insidieux car la victime peut fort bien ne rien ressen-

tir sur le moment. Dans plusieurs cas, un faisceau laser ayant frappé un œil a brûlé la rétine et occasionné une perte de vision. Même la réflexion du faisceau peut être dangereuse. On a signalé le cas d'un expérimentateur qui avait été frappé par un faisceau réfléchi par une bouteille et avait été victime d'une perte permanente d'acuité visuelle. Au début de l'année, un étudiant canadien dut recevoir des soins médicaux après avoir utilisé un laser qu'il avait construit pour une exposition-concours d'appareils scientifiques.

Le Bill sur les appareils émetteurs de radiations qui fut déposé, est destiné à définir des normes de sécurité réglementant la conception et la construction des appareils à rayons X, des émetteurs de microondes et des lasers vendus ou importés au Canada. "Cependant, insiste le ministre, l'établissement de normes n'est qu'un des aspects du problème et dans le cas des lasers, par exemple, il appartient à l'utilisateur, dans une grande mesure, de prendre les précautions qui s'imposent".

L'ENDETTEMENT OU LE BUDGET FAMILIAL?

(O.I.P.Q.) — Le ministère de la Famille et du Bien-être social du Québec publie une brochure qui traite des facilités d'achats à crédit et d'emprunts et des différents moyens à prendre pour équilibrer les finances familiales.

La nouvelle publication, qui s'intitule "Le Budget familial et des dettes", a été préparée en étroite collaboration avec les diverses associations d'économie familiale. Cette brochure d'une trentaine de pages tente de répondre aux problèmes concrets qui sont ceux de la famille québécoise considérée comme unité de consommation. Elle aidera la famille d'aujourd'hui à remplir ses tâches de consommateur qui, en 1970, sont de plus en plus difficiles. De plus, cette brochure constitue un outil indispensable aux agences de service social et aux fonctionnaires du ministère qui, dans l'exercice de leurs fonctions, sont appelés à conseiller les familles.

les aux prises avec des problèmes difficiles d'endettement.

C'est dans cette optique que la nouvelle publication donne, dans une première partie, quelques énumérations ou explications sommaires de diverses dispositions législatives ayant trait aux facilités d'achat à crédit et d'emprunt; la seconde partie offre des exemples de préparation d'un budget familial et des différentes dépenses prioritaires. Enfin la brochure se termine par le problème de l'endettement et de ses remèdes, entre autres en faisant figurer au budget familial un important poste budgétaire: celui du remboursement des dettes.

Cette publication est distribuée gratuitement à tous ceux qui en feront la demande en s'adressant au: Service de l'information, ministère de la Famille et du Bien-être social, Hôtel du gouvernement, Québec.

Création de

(Suite de la page 16)
scientifique, M. Alphonse Rivier a conclu par ces mots: "Ainsi, pourrions-nous assurer,

dans l'ensemble du réseau de l'Université du Québec, la coopération souhaitable et la nécessaire mobilité des hommes — conditions d'un échange d'idées rapide et stimulants du progrès scientifique".

LE TRAFIC DE LA VOIE MARITIME

Pendant la saison 1969, le trafic de la voie maritime du Saint-Laurent a été affecté d'une part par une chute des expéditions de blé et d'autre part par une réduction importante des expéditions de minerai de fer provoquée par des longs arrêts de travail dans les mines de fer du Labrador. En outre, le niveau encourageant du trafic remontant de fer et d'acier manufacturés qui avait caractérisé la saison de navigation 1968 a baissé sensiblement, diminuant de plus de 20 p. 100 le tonnage total de ces denrées.

L'année dernière, les expéditions remontantes d'acier, transportées en majeure partie par de grands océaniques à double emploi, pouvant transporter du vrac ou des marchandises diverses, ont stimulé le trafic en offrant des tarifs de retour modérés pour le transport des céréales destinées à l'exportation. Dans plusieurs cas, ces tarifs ont attiré des cargaisons qui, normalement, auraient eu recours à des services de transport en concurrence. Toutefois, pendant l'année en cours, les sens des déplacements de l'acier ont subi un changement prononcé au point qu'une circulation descendante substantielle s'est fait jour, contrebalçant dans une certaine mesure une baisse de circulation remontante. Au cours de la période correspondante de 1968, seule-

ment 14.000 tonnes de fer et d'acier manufacturés avaient été expédiées outre-mer à partir des Grands Lacs; jusqu'à maintenant, en 1969, on a enregistré plus de 385.000 tonnes en expéditions descendantes alors que le total des expéditions remontantes est inférieur de plus d'un million de tonnes.

Bien qu'un moins grand nombre de navires transocéaniques soient disponibles pour la circulation de retour, du fait du changement de direction des déplacements de l'acier, les cargaisons de maïs et de soja n'ont pas été sérieusement affectées. La circulation du maïs a légèrement diminué alors que celle du soja présente une augmentation importante avec un accroissement de près de 25 p. 100. La diminution des expéditions de blé est imputable à des conditions défavorables de marché.

Une accroissement encourageant est noté dans le cas de plusieurs denrées diverses, particulièrement les marchandises en containers, les automobiles et les camions, les cargaisons militaires. Ces dernières, sont expédiées des Grands Lacs à titre d'essai et ont à date provoqué 15.000 tonnes de trafic.

Dans la section Montréal-lac Ontario, le transport en containers a augmenté de près de 30 p. 100 en dépit d'une forte concurrence d'autres mo-

yens de transport, et de 10 p. 100 dans la section Welland. Les expéditions d'automobiles ont augmenté de plus de 60 p. 100 dans la section Montréal-lac Ontario et de plus de 20 p. 100 dans la section de Welland. Par contre, le total des marchandises diverses a décliné de près de 11 p. 100 dans la section est de la voie maritime et de 15 p. 100 dans la section de Welland à la suite d'une diminution importante des expéditions de fer et d'acier manufacturés.

Trop tard

(Suite de la page 9)

les salariés protégés par la Loi du salaire minimum qu'ils doivent présenter leurs réclamations contre un employeur dans les plus brefs délais, après la cessation de l'emploi.

Les salariés peuvent communiquer pour informations ou réclamations avec la Commission du salaire minimum, à Québec (2875, Boul. Laurier, Sainte-Foy, Québec 10), au numéro de téléphone 693-4940, code régional 418. Ceux de la région métropolitaine de Montréal et des Laurentides peuvent également s'adresser au bureau régional de la Commission du salaire minimum, à Montréal (225 est, Boul. Crémazie, Montréal 354), au numéro de téléphone 873-2100, code régional 514.

NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

AMPLEMAN & RENAUD

AVOCATS — LAWYERS

32 Ste-Cécile VALLEYFIELD Tél. 373-1336

AMPLEMAN YVES, B.A. L.L.L.

RENAUD FRANCOIS, B.A., L.L.L.

LAFONTAINE

BRASSARD

&

BARRETTE

AVOCATS

B. A., L.L.L.

Etude Légale

50 Jacques-Cartier

SALABERRY-DE-

VALLEYFIELD

TEL. 373-4404

Meloche & Blanchard

AVOCATS

Tél. 373-1414

70 Nicholson

VALLEYFIELD

**Pour vos
annonces
classifiées
373-7272**

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome

B. Sc. A. Ing. P. A.G.

Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

LOUIS A. SULLIVAN

B. Sc. A., A.G.

ARPENTEUR-GEOMETRE

53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)

Tél. 373-5021

VALLEYFIELD

PHARMACIENS

Pharmacie Larose

H. LAROSE, L.P.H.

Prop.

82 Ellice

BEAUHARNOIS

Tél. 268-3004

268-3336

COMPTABLE

HENRI LEGAULT

Comptable Agréé
I.S.C., C.A.

219 Victoria

373-5116 Valleyfield



Faites désinfecter vos maisons contre les coque-
relles, puces, punaises,
rats, souris, araignées, etc.
ON DETRUIT
vos mauvaises herbes
DENIS BRISSON

Agronome

L.P. BRISSON & FILS,
ENRG.

350 Chemin Larocque
Valleyfield, 373-5515

LE PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA REGION VALLEYFIELD-ST-TIMOTHEE

La Régie des eaux du Québec, qui relève du ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, vient de rendre public le rapport d'étude sur le projet d'assainissement des eaux de la région de Valleyfield-Saint-Timothée.

L'organisme gouvernemental a accordé aux municipalités et aux industries concernées, un délai qui se terminait le 15 décembre pour leur permettre de faire connaître leurs commentaires en marge de ce rapport, après quoi la Régie prendra position.

L'ouvrage qui compte plus d'une centaine de pages illustrées de tableaux, de graphiques et de plans des zones désignées, a été préparé à la demande de la Régie par les ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard et Letendre de Montréal.

L'étude a été entreprise il y a environ deux ans, à la suite d'une requête de la corporation municipale du village de Saint-Timothée qui deman-

dait à l'organisme gouvernemental de forcer les municipalités et les industries de la région à construire une usine d'épuration.

Le rapport précise que la ville de Valleyfield et plusieurs industries déversent leurs égouts dans le chenal "Perdu" qui, autrefois, avait un débit important mais qui a été considérablement diminué par suite du détournement des eaux dans le canal Beauharnois en vue d'alimenter la centrale hydro-électrique.

La Régie souligne, d'autre part, qu'elle a d'abord convoqué en séance publique la ville de Valleyfield et toutes les industries de la région.

Vu l'ampleur du problème, elle a décidé de confier l'étude du territoire à une firme de l'extérieur. Le 27 octobre, les parties impliquées ont été invitées à une séance d'information à l'hôtel de ville de Valleyfield. Ils ont pu prendre connaissance du rapport et obtenir tous les renseignements

nécessaires des ingénieurs-conseils.

Le rapport comporte un relevé des installations actuelles et une étude économique des solutions possibles.

Les ingénieurs-conseils préconisent, pour résoudre la question, d'entreprendre les travaux suivants:

1 — Construction d'un collecteur localisé dans le lit de la rivière, entre l'embouchure du "Chenal Perdu" jusqu'à l'extrémité est du village de Saint-Timothée.

2 — Construction d'une usine d'épuration pour le traitement préliminaire des eaux;

3 — Construction d'une conduite de rejet dans le canal de sortie de la centrale des Cèdres.

Selon les auteurs du rapport, le traitement préliminaire des eaux sera suffisant au départ.

Après la construction du collecteur et de l'usine d'épuration, ils estiment qu'une réévaluation du degré de traite-

ment sera alors nécessaire.

Les travaux pour la construction du collecteur sont estimés à \$1,775,000, à \$490,000 pour l'usine d'épuration et à \$280,000 pour la conduite de décharge dans la sortie du canal de la centrale des Cèdres, ce qui représente une dépense totale de \$2,545,000.

Pour mener à bonne fin les travaux projetés, les ingénieurs recommandent la formation d'un comité intermunicipal.

Le rapport mentionne que le problème de la pollution des eaux n'est pas une chose nouvelle dans la région puisque plusieurs municipalités ont déjà fait préparer des études à ce sujet.

Certaines grandes industries ont même fait effectuer des relevés de leurs effluents qui, en majorité, notent les ingénieurs, se déversent sans aucun traitement dans les cours d'eau récepteurs.

L'Hydro-Québec a aussi effectué des études afin de déterminer les travaux hydrauliques et sanitaires nécessaires, pour corriger les problèmes engendrés par la construction de la grande centrale de Beauharnois.

La région de Valleyfield-St-

HAUSSE DES PRESTATIONS

Plus de 40,000 bénéficiaires du Régime de rentes toucheront des prestations majorées de 2% à compter de janvier prochain.

Le ministère du Revenu, qui fait le calcul de l'indice des rentes chaque année, a fait savoir que cet indice servant au calcul des prestations du Régime de rentes sera augmenté de 2% en 1970, soit le maximum permis par la loi.

L'augmentation de l'indice des rentes reflète dans une certaine mesure la hausse de l'indice des prix.

Timothée fait partie du territoire compris entre le canal de Beauharnois et le fleuve St-Laurent.

Les municipalités impliquées sont:

- 1 — La cité de Salaberry-de-Valleyfield;
- 2 — La paroisse de Saint-Timothée;
- 3 — Le village de Saint-Timothée;
- 4 — Le village de Melocheville (en partie);
- 5 — La municipalité de Grande-Ile.

FOURRURES CANADIENNES



LE RATON LAVEUR

OTTAWA, 19 décembre 1969 — Le raton laveur fournit une fourrure pour les hommes; du moins il en était ainsi au début.

Comment expliquer autrement le fait que les pelletteries de raton laveur ont atteint le sommet de leur popularité comme casquettes de fourrure chez les premiers colons de l'Amérique du Nord, puis comme manteaux de collégiens pour les parties de hockey au cours de la trépidante décennie de 1920?

Le casque de "poil de chat" et le "manteau de chat sauvage" sont restés des symboles d'époques révolues de l'histoire de l'Amérique du Nord.

De nos jours, c'est au tour des dames de s'approprier les pelletteries de raton laveur, qu'elles ont rendues populaires dans le monde féminin.

On utilise cette fourrure à l'état naturel ou teinte en diverses nuances; avec poils de longueur normale au collet, mais aussi bien tondus que naturels dans le cas des manteaux. Parfois les pelletteries sont blanchies puis le bout des poils est teint en noir ou en brun, ce qui produit un contraste tellement radical que les fourrures ne ressemblent plus du tout à du raton laveur.

C'est un animal exécrable qui horripile les cultivateurs producteurs de maïs et les propriétaires de chalets dont les poubelles ferment mal.

Les ratons laveurs sont des maraudeurs de nuit; ils se nourrissent à la fois de poissons et de grenouilles, d'oeufs d'oiseaux, d'insectes et de graines. Ils peuvent changer un beau champ de maïs en fouillis de tiges enmêlées et troubler la quiétude de la nuit par le vacarme des poubelles qu'ils renversent sur les pierres.

Les ratons laveurs vivent

dans la partie sud du Canada, dans les bois peu denses, le long des lacs et des rivières ou dans les bois peu denses, le marécageuses.

Le gros de nos pelletteries viennent de l'Est canadien. En 1967-1968, il s'est vendu 27,636 peaux d'une valeur totale de \$110,000.

Cet animal possède une carcasse passablement lourde, mesurant de 30 à 36 pouces à l'état adulte avec sa queue ronde ressemblant à une massue d'environ dix pouces de long.

Son pelage est ébouriffé et parsemé de poils jaunes à bout noir. Sa particularité la plus remarquable est une sorte de masque noir de bandit qui lui couvre les yeux.

Les ratons laveurs ont une queue très touffue composée d'anneaux noirs et jaunes alternants.

Ils utilisent avec adresse leurs pattes de devant pour se nourrir, attraper et retenir leur proie et pour laver leurs aliments. Les ratons laveurs ne lavent pas toujours leurs aliments, mais ils le font lorsqu'ils sont à proximité de l'eau.

Ils sont bons grimpeurs et font habituellement leur tanière dans le creux d'un arbre, même s'ils chassent et se nourrissent à terre.

Au cours des périodes de temps froid, en hiver, ils restent dans leur tanière sans être des hibernants.

Les mâles aident la mère à élever la famille de trois à six petits qui naissent en mai. Ils sont tellement sociables qu'on les trouve habituellement vivant en couples ou en familles.

Le ski-famille

(Suite de la page 7) plein air dans les Laurentides, uniques dans leur conception et leur administration. Ce sont

TROP TARD! UN SALAIRE PERD \$872.28

(O.I.P.Q.) — Un salarié de la région s'est vu privé récemment d'une somme de \$872.28 — qui lui aurait été normalement due en vertu de la Loi du salaire minimum — par suite d'une malheureuse négligence de sa part. Cet employé d'hôtellerie avait en effet négligé d'aviser de son cas la Commission du salaire minimum du Québec, avant l'expiration du délai de six mois prévu par la loi.

L'article 30 de la Loi du salaire minimum stipule en effet que toute réclamation doit être faite dans les six mois suivant la date de la cessation de l'emploi. Après ce délai de six mois, toute réclamation est totalement prescrite en vertu de la Loi.

Dans ce cas précis, le salarié avait travaillé dans une hôtellerie durant 15 mois, soit du 15 janvier 1968 au 20 avril 1969, à raison 12 heures par jour et de six jours par semaine. En plus du logement et de la nourriture fournis gratuitement, cet employé a reçu un salaire de \$25 par semaine, pour la période de janvier 1968 à novembre 1968. Son salaire fut majoré à \$32 par semaine, pour la période de décembre 1968 à avril 1969.

En vertu de l'Ordonnance No 8 (hôtels et restaurants), ce salarié aurait dû toucher un salaire hebdomadaire de \$81 (54 heures à \$1 l'heure et 18

l'Auberge du Petit Bonheur au lac Quenouille, le Foyer du skieur au Mont-Tremblant, la base de plein air Yvan Coutu à Sainte-Marguerite station. A cette base, des moniteurs s'occupent des enfants pendant que les parents suivent des cours avec d'autres professeurs.

Certains parents qui avaient dû renoncer à faire du ski avec leurs enfants, faute d'argent, se sont un jour groupés en association pour améliorer la situation. Ils se sont donné pour but de promouvoir le ski en famille, excluant même de leur groupe les couples mariés sans enfant. C'est l'Alliance Fami-Ski de la rue Bélanger à Montréal.

Si l'on veut vraiment, il existe des moyens de faire du ski en famille. On commence à s'équiper à prix modique la première année, quitte à renouveler petit à petit certains articles. Et si vous faites partie d'une association de type Fami-Ski, vous prendrez vite l'habitude et la manière de faire du ski régulièrement.

heures à \$1.50 l'heure).

L'employé ne recevait en fait que \$47 par semaine, soit \$32 en monnaie courante et la pension complète établie par l'Ordonnance à \$15. La différence entre le salaire reçu et le salaire minimum décrété par l'Ordonnance atteignait ainsi \$34 par semaine — pour une période de six mois — soit au total \$816.

De plus, en vertu de l'Ordonnance No 3 qui prévoit que l'employeur devait verser, pour les congés annuels payés, 2% du salaire entre le 15 janvier et le 31 décembre 1968 et 4% du salaire entre le 1er janvier 1969 et la date du départ de l'employé, une réclamation au montant de \$69.28 s'ajoutait.

La réclamation totale s'élevait donc à \$872.28. Malheureusement, la Commission du salaire minimum du Québec, présidée par M. Jean-Louis Lefebvre, n'a pu réclamer cette somme de l'employeur, au nom du salarié, en raison du retard de ce dernier à en informer la Commission. Une période de plus de six mois s'était écoulée depuis la cessation de son emploi chez cet ancien employeur, lorsque le salarié s'est adressé à la Commission du salaire minimum, le 24 octobre dernier. Cette réclamation était donc totalement prescrite en vertu de la Loi du salaire minimum.

La Commission du salaire minimum rappelle donc à tous (Suite à la page 8)

CFLV 1370

à VALLEYFIELD

EN ONDES TOUTE LA

NUIT DU JOUR DE L'AN

TOUTES VOS SELECTIONS DES FETES:

- MUSIQUE D'ANTAN
- BON VIEUX TEMPS

ECOUTEZ AU JOUR DE L'AN

CFLV 1370

249 VICTORIA

VALLEYFIELD

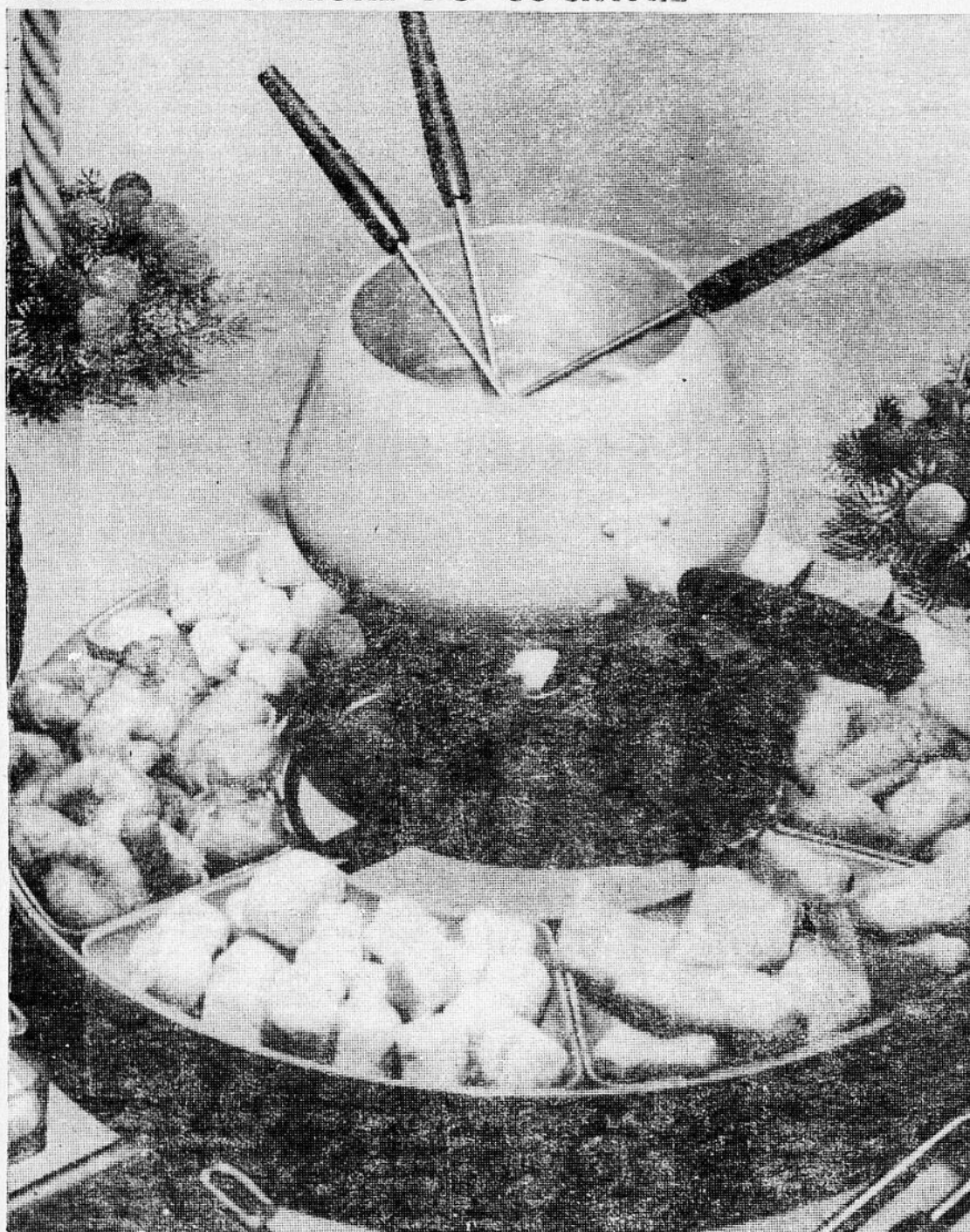
Votre station radiophonique dans les comtés de Beauharnois, Vaudreuil-Soulanges, Châteauguay et Huntingdon.



Pour Vous Mesdames

PAR MICHELE GAUTHIER - 373-7272

FONDUE A L'HEURE DU COCKTAIL



D'origine suisse, la fondue est maintenant entrée dans nos mœurs culinaires. On sert tantôt la bourguignonne, la fondue au fromage ou au chocolat. Mais que diriez-vous d'une fondue aux amuse-gueules à l'heure du cocktail, qui n'exige pratiquement aucune préparation et ravira vos invités?

1 paquet (8 onces) de choux aux pommes de terre congelés.

1 paquet (8 onces) de egg rolls miniatures congelés.

1 paquet (7 onces) de pétoncles pannés congelés.

1 paquet (6 onces) de crevettes frites congelées.

Laisser les aliments congelés à la température de la pièce pour les décongeler et ensuite les sécher. Verser l'huile d'arachide dans le caquelon (environ 2 pouces). Faire chauffer sur la cuisinière à une température de 375°F et transporter sur la table.

Disposer les amuse-gueules

sur un plat. Vos invités n'ont qu'à se servir et à faire frire eux-mêmes les bouchées, pendant au moins une minute.

Servir avec vos sauces favorites (crème sûre, sauce aux prunes, et sauce aux fruits de mer). 8 à 10 personnes.

Note: Vous pouvez utiliser à nouveau l'huile d'arachide si vous avez soin de la couler dans un coton à fromage et de la verser dans un contenant hermétiquement fermé que vous mettrez au frais.

HOROSCOPE

de la SEMAINE

Le Bélier

(21 mars - 20 avril)

Un nuage de tristesse disparaît. Confidences intimes. Vous expliquez un détail important. On admire votre élan poétique. Une personne devient intéressante. Il faut continuer de persister. Vous avez un excellent caractère. Vous devez agir vite.

Le Taureau

(21 avril - 20 mai)

Vous exposez une idée. Vos amis se réjouissent. Tout se passe en vitesse. Votre préférence s'explique fort bien. Ne restez pas à l'écart. Le passé a du bon. Plus d'hésitation possible. Votre cœur vi-

bre. Vous vous révélez diplomate. Un incident sert vos fins. On vous envie.

Les Gémeaux

(21 mai - 20 juin)

Une espérance se ranime. L'argent ne fait pas le bonheur. Votre raisonnement est juste. On vous dit des choses significatives. Votre avenir est entre bonnes mains. Le miel est toujours doux et bon. L'autre sexe vous manifeste de la sympathie.

Le Cancer

(21 juin - 22 juillet)

Rien ne peut vous échapper. Le sort vous favorise. Une initiative vous distingue. Vous avez un excellent jugement. On vous apprend des choses curieuses. Vous entrez dans un milieu nouveau. Une personne est attendue. On supporte bien une victoire. Tout ne se dit pas.

Le Lion

(23 juillet - 22 août)

Votre espoir grandit. Vous faites dévier un orage. La nouveauté vous enchante. Votre détermination est admirable.

Rencontre fructueuse. Vos courses se multiplient. Votre impulsion s'accroît. Il ne faut pas dépasser les limites. On vous attend.

La Vierge

(23 août - 22 septembre)

Vos amis approuvent un projet. On vous apprend une grande nouvelle. Vous êtes versatile. Une pensée vous honore. Vos convictions s'accroissent. Une question est tranchée. Votre bon goût est manifeste. Une ressemblance vous trompe. Du calme.

La Balance

(23 septembre - 22 octobre)

Garde aux extravagances. On annonce d'importants développements. Vous jouissez d'une belle popularité. Il vous faut de nouveaux atouts. La vie passe comme on la fait. Vous acceptez de vous déplacer. Un être vous envie. Un cas vous intéresse.

Le Scorpion

(23 octobre - 22 novembre)

Un incident grave entrave une affaire. Votre détermination s'explique bien. Il ne faut

COMMENT DEFINIR LA COULEUR

Du matin au soir, parfois même dans les rêves, tout, autour de nous est couleur. Et, bien que chacun distingue la couleur à sa façon, il est important de connaître quelques principes de base permettant la réalisation chez soi d'une belle harmonie jusque dans les détails, car le plus infime détail compte dans la décoration.

L'œil perçoit la lumière et la décompose: c'est la couleur qui, elle, se divise en trois grandes catégories: les couleurs primaires, secondaires et intermédiaires ou tertiaires. Les couleurs primaires, le rouge, le jaune et le bleu, ne peuvent être obtenues par un mélange, mais servent de base à la composition des couleurs secondaires. Donc, du rouge et du jaune donnent de l'orangé, du jaune et du bleu égalent du vert, du bleu et du rouge donnent du violet. Mélangées entre elles, ces couleurs (primaires et secondaires) en forment des nouvelles appelées intermédiaires, qui deviennent, selon la valeur de chaque couleur, des dégradés. Nous obtenons la "rose des vents" en couleur!

Chaque couleur possède son intensité et sa luminosité qu'il est possible de varier par l'apport de blanc, de noir et de gris considérés comme neutre. Chaque couleur possède également son caractère et agit

psychologiquement sur les individus. Il paraît qu'une couleur peut refléter un état d'âme. Deux nouvelles catégories se forment: les couleurs chaudes ou tirant sur le jaune: jaune, orangé, rouge, etc. et les couleurs froides ou allant vers le bleu: bleu-vert, vert, violet, etc. Il y a des couleurs gaies ou tristes comme le jaune et le noir, des couleurs qui excitent comme le rouge ou qui apaisent, comme le bleu, qui favorisent le repos, comme le bleu et le vert-bleu.

Mais il ne faut pas oublier que la couleur a des effets différents selon qu'elle est sur des murs, au plafond ou sous nos pieds, debout, couché, en grande ou en petite surface. Et la couleur reflète la lumière comme la lumière change la couleur, donc les couleurs sombres la renvoient beaucoup moins que les couleurs claires. Puis, chaque forme peut modifier la couleur comme la couleur transforme les volumes et varie avec les matières. Appliquée sur un tissu, elle deviendra plus vivante que sur une surface plate ou sans relief qui sera, lui, accusé par l'éclairage.

D'autre part, pour établir une harmonie, il faut associer une couleur chaude à une couleur froide, car deux couleurs chaudes se refroidissent et inversement deux couleurs froides

(Suite à la page 11)

REMERCIEMENTS

Mme Pierre Emile Leblanc et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. Pierre Emile Leblanc sur-

venue le 3 décembre 1969 soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux, bouquets spirituels assistances aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Décès

M. Hervé Leduc

A Salaberry de Valleyfield, le 28 décembre à l'âge de 60 ans est décédé M. Herve Leduc, époux de Germaine Poissant demeurant 22 Hermine.

Le cortège funèbre a quitté les Salons E. Montpetit et Fils, 145 St-Laurent, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service fut chanté mercredi 31 décembre à 10.00 Inhumation Valleyfield.

Ernest Bourgon

A Salaberry de Valleyfield, le 26 décembre, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Ernest Bourgon, époux de Bernadette

pas dépasser les limites. Vos courses se multiplient. Votre impulsion vous emporte. La nouveauté vous plaît. Vous faites dévier un orage. L'autre sexe s'agite.

Le Sagittaire

(23 novembre - 22 décembre)

Il est impossible de toujours refuser. Un incident change la face des choses. Vous avez beaucoup de jugement. Il n'y a rien à regretter. Votre jeu en vaut la chandelle. Il vous faut exercer plus de vigilance. Vous devez mettre la main à la pâte.

Le Capricorne

(23 décembre - 19 janvier)

On accède à vos instances. Votre position se consolide. Un incident est équivoque. Vous vous sentez parfaitement à l'aise. Un avis vous surprend. On vous donne raison. Aucun danger de chacir. Une per-

Barron, demeurant au 5 St-Isidore.

Le cortège funèbre a quitté les Salons J. A. Larin et Fils 212 St-Laurent pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service fut chanté lundi 29 décembre à 3:00 heures. Inhumation Valleyfield.

Arthur Peters

A Salaberry de Valleyfield, le 28 décembre, à l'âge de 86 ans est décédé M. Arthur Peters époux de feu Bertha Isherwood demeurant 10 East Park.

Le cortège funèbre a quitté les Salons J. A. Larin et Fils 281 Danis pour se rendre à l'église St-Marc's où le service fut chanté à 10.00 heures. Inhumation Ormstown.

sonne s'occupe de vous. On vous invite.

Le Verseau

(20 janvier - 18 février)

Une personne commet une indiscretion. La réflexion a toujours son bon côté. Une aventure vous épaté. Vous avez diverses réactions. L'autre sexe prend l'ascendant. Propos romanesques. La lumière se fait sur un incident. On admire votre sagesse.

Les Poissons

(19 février - 20 mars)

A quelque chose malheur est bon. Vous rendez un réel service. Une impression s'efface difficilement. Votre intérêt est en jeu. Regardez bien autour de vous. Votre progrès s'accroît. Il faut toujours se baser sur des faits. Une erreur est rectifiée. On vous attend.



LES CHEVEUX BRUNS FONT DE L'EFFET
— Les mèches claires sur un fond de couleur naturelle sont chics et flattent le visage. Elles mettent en valeur les coiffures d'aujourd'hui tout en adoucissant le visage et elles créent même une illusion d'optique sur la forme du visage. The Wild Streak, permet d'ajouter des

mèches claires pour que les cheveux bruns aient un effet saisissant, chez soi, facilement et pour un prix modique. Vous n'aurez pas à faire de retouches plus souvent qu'une fois par an, ou plus tôt que vous ne vouliez en faire...

QUELQUES QUESTIONS UTILES

Quest. — Combien de temps peut-on entreposer une dinde fraîche avant de la cuire?

Rép. — Toutes volailles fraîches, enveloppées hermétiquement, se conservent 2 à 3 jours dans la partie la plus froide du réfrigérateur.

Quest. — Est-ce que l'on peut garder les restes de farce de volaille plusieurs jours?

Rép. — Oui, environ 2 à 3 jours mais il faut retirer la farce de la cavité de l'oiseau, envelopper hermétiquement et placer au réfrigérateur.

Quest. — Peut-on conserver les viandes salées et fumées bien longtemps sans détérioration?

Rép. — Ces viandes gardent leur bon goût pour une période de 6 à 7 jours si elles sont enveloppées hermétique-

ment et entreposées au réfrigérateur.

Quest. — Où et comment entreposer les pommes à la maison?

Rép. — On entrepose au réfrigérateur les pommes enveloppées d'un sac de plastique perforé. Lorsque l'on a une bonne quantité de ces fruits, il est préférable de les entreposer dans une chambre froide (32°F) et de couvrir d'un plastique perforé.

Quest. — Est-ce que l'on peut conserver des canapés pour plus d'une journée?

Rép. — Il n'est pas recommandé de le faire car la plupart des garnitures reposant sur des craquelins sont crémeuses et se détériorent très vite en plus de changer de goût.

tons. Aussi, les chips, les cacahuètes et les boissons à base de cola sont à proscrire dans un tel cas.

Votre état semble s'améliorer depuis que vous utilisez votre savon spécial donc, je vous encourage à continuer de l'employer. La desquamation est souhaitable jusqu'à un certain point pour se débarrasser des boutons.

Pour favoriser la cicatrisation de votre peau, je vous recommande l'emploi d'une lampe solaire (à rayons ultra-violet). Exposez-vous deux ou trois minutes par jour en ayant soin de protéger vos yeux sous des protecteurs spéciaux en plastique. Vous pourrez vous en procurer à très bon compte dans une pharmacie.

La maison ANNE MARIE désire souhaiter à ses aimables lectrices, ses meilleurs vœux à l'occasion de la Nouvelle Année.

ANNE MARIE VOUS REPOND

J'ai 15 ans, comme bien des adolescentes, mon problème est d'avoir des boutons. Est-il vrai que l'on arrête d'en avoir après le début de nos menstruations? Le sucre est-il mauvais pour les boutons?

Depuis trois mois, je nettoie mon visage avec un savon spécial et il se forme une nouvelle peau. Y a-t-il un moyen pour empêcher cela?

J'ai aussi quelques marques rouges sur le visage après la guérison de certains boutons. Auriez-vous des conseils à me donner pour cela.

Chère Marilou, il me fait plaisir de vous donner les quelques conseils que vous me demandez.

Tout d'abord, je tiens à vous préciser que les boutons peuvent disparaître dans certains cas lorsque les menstruations débutent mais, ce n'est malheureusement pas toujours ainsi.

Il est évident que certaines sucreries telles: le chocolat, les gâteaux garnis de glaces au beurre etc., n'aident en rien à vous libérer des bou-

MAINTENANT
Chez Françoise
Uniformes
Pour cuitresses - laboratoire
restaurants -
Choix de styles, tissus
couleurs -
97 Du Marché Tél. 373-5225

L'ASSURANCE-INONDATION

Le ministère des Richesses naturelles a entrepris des recherches afin de proposer un projet préliminaire d'assurance-inondation applicable au Québec. Ces travaux de recherche ont permis de faire une synthèse de la documentation publiée sur le sujet, notamment aux États-Unis. Un rapport du ministère des Richesses naturelles, intitulé "Étude préliminaire de l'assuran-

ce-inondation", rappelle ce qui s'est fait jusqu'à maintenant au Québec et aux États-Unis en matière d'inondation. Il souligne les objectifs à poursuivre dans la lutte contre les dommages causés par les débordements. Il mentionne quelques-uns des avantages qu'entraînerait chez nous la mise en vigueur d'un plan d'assurance-inondation.

LES PETITES CHOSES ONT UNE GRANDE IMPORTANCE

Ce sont quelquefois les petites choses qui comptent. En choisissant de façon vigilante les produits alimentaires, le consommateur peut éviter le gaspillage provoqué par la nourriture qui se gâte. Il peut éviter aussi malaises et maladies et bâtir, en gardant l'oeil bien ouvert, un foyer sain et heureux! Et là, ce sont les petites choses qui ont une grande importance.

Une règle fondamentale à suivre lorsqu'il s'agit de denrées périssables est de conserver tout produit frais à une température au-dessous de 40 degrés Fahrenheit et tout produit congelé à une température au-dessous de zéro. La vie bactérienne se développe à partir de 40 degrés Fahrenheit environ. Les bactéries se multiplient à la température ambiante et sont par contre presque complètement endormies à la température de congélation.

Par les inspections fédérales et provinciales, les règlements protègent le consommateur, mais une fois un produit acheté par ce dernier, c'est à lui de faire en sorte que tout gaspillage soit évité.

Achetez votre viande fraîche, votre volaille et votre charcuterie dans des magasins dont les étalages sont propres et réfrigérés. La propreté — et cela inclue l'absence de poussière sur les rayons, de déchets sur le plancher, d'emballages déchirés et d'étalages qui dégouttent — indique la façon dont la marchandise est traitée dans ce magasin.

Refusez d'acheter un produit dont l'emballage — que ce soit une feuille de plastique ou un emballage fait par le vide — est déchiré ou troué.

Si vous achetez de la viande congelée, pressez sur le morceau que vous choisissez avec votre pouce et ne le prenez que si toute la surface du morceau est bien congelée.

A la caisse, demandez un emballage séparé en sacs doubles pour tous les produits congelés, ou encore un emballage spécial pour aliments congelés.

Vous ne pourrez guère soutenir une réclamation pour des produits alimentaires gâtés si, après les avoir achetés réfrigérés ou congelés vous les laissez plusieurs heures

dans votre voiture avant de les mettre dans votre réfrigérateur. Ne vous préparez pas des ennuis. Si vous ne pouvez pas rentrer directement chez vous après vos emplettes, prenez avec vous votre boîte de pique-nique isolante et placez-y les articles congelés et réfrigérés.

En arrivant chez vous mettez rapidement les aliments congelés dans le congélateur et la viande et la volaille fraîches dans la partie la plus froide du réfrigérateur (les rayons inférieurs). Enlevez ou desserrez l'emballage de la viande et de la volaille fraîches: une bonne circulation d'air et un certain assèchement de la surface retarde le développement des bactéries.

L'achat de vos produits n'est pas terminé tant que vous n'avez pas rangé soigneusement ce que vous avez acheté. Il faut quelquefois nettoyer et parer certains aliments, protéger d'autres produits de la lumière, de l'humidité et de la contamination; il faut conserver tous les aliments à une température adéquate. La valeur des aliments, leur goût et leur consistance, aussi bien que leur aspect général sont maintenus grâce à un emmagasinage approprié.

Un gaspillage d'aliments ne vous aidera certainement pas à joindre les deux bouts. Soyez donc un consommateur difficile — vous en serez récompensé.

Comment définir

(Suite de la page 10)

tendent à se réchauffer. Mais, lorsque l'on emploie deux couleurs contrastantes, il est préférable de faire le joint avec du blanc ou même du gris, car les couleurs complémentaires se rehaussent l'une l'autre.

Et rien de mieux que la nature pour servir d'exemple, elle fait bien les choses.

Annoncez dans La Gazette

103 Du Marché
Cosmétiques
Chez Françoise
Mme F. Dandurand
Prop. Corsetière
97, DU MARCHÉ
TEL. 373-5225
Valleyfield

chez **Georgette** ENRG.
CONFECTION
pour DAMES
et
JEUNES FILLES
104 Du Marché
Valleyfield

LES SPORTS à la loupe

UN AUTRE TOUR DE CHAPEAU POUR BOB AMOS

(VOIR PAGE 13)

UN PREMIER BLANCHISSAGE POUR LE NATIONAL

(VOIR PAGE 13)

Gérald Courchesne

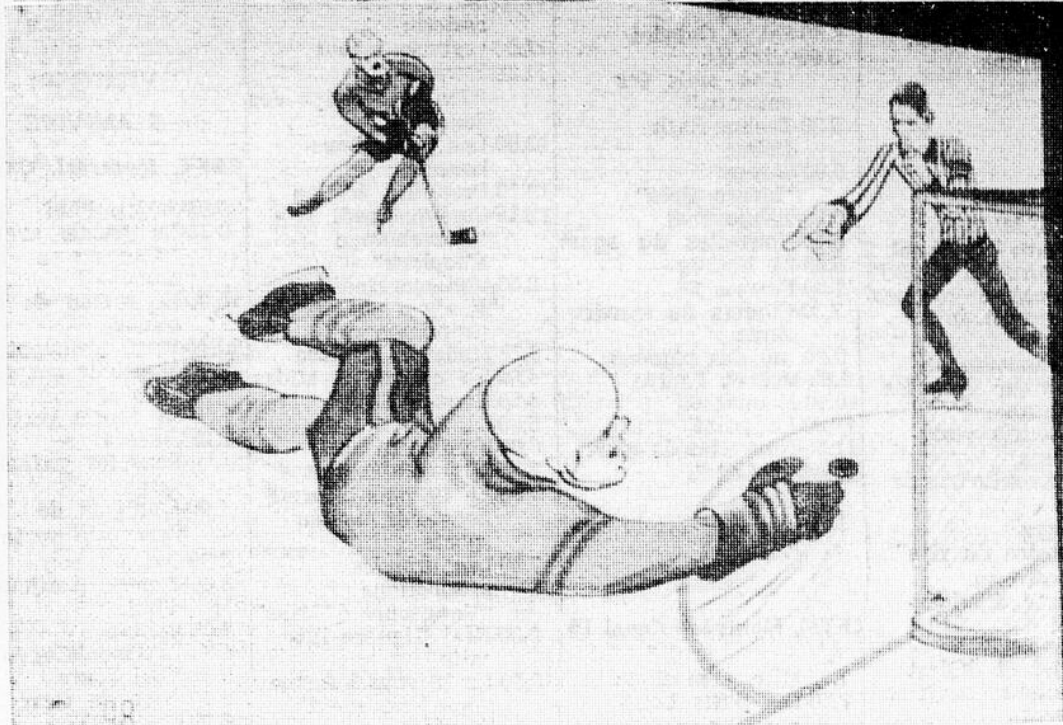
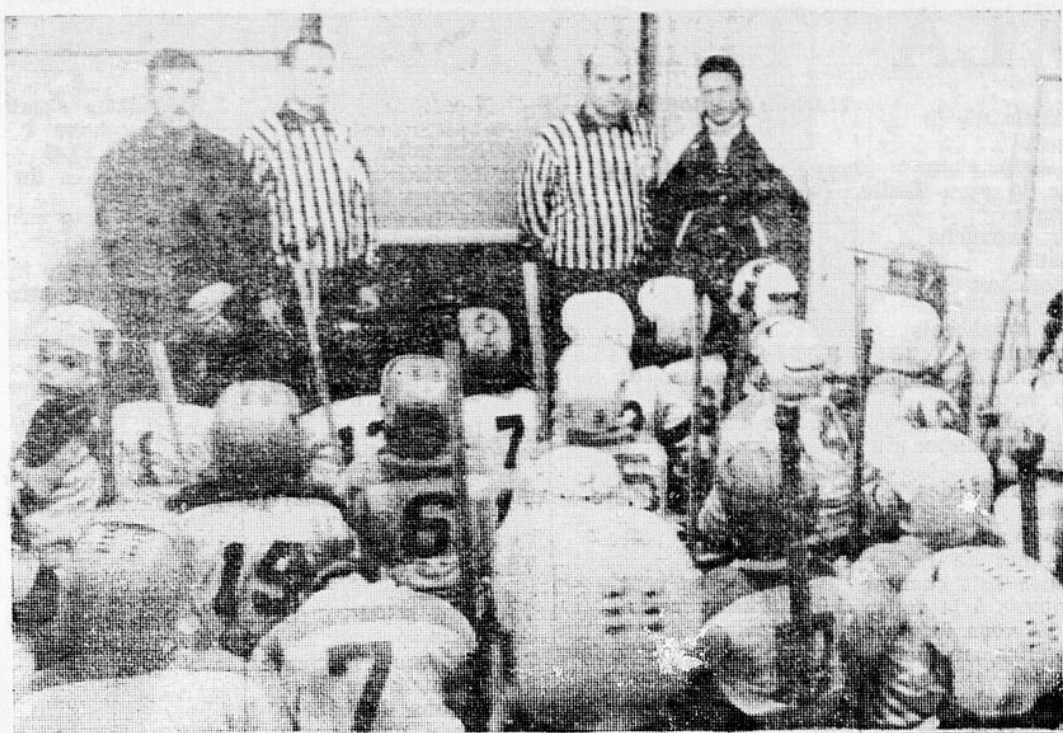
**ne vit
que
du
feu**

(VOIR PAGE 13)

Activités

**de
la
C. A. S.**

(VOIR PAGE 13)



ON LES RENSEIGNE — Voici deux photos prises au Hockey Mineur, samedi le 20 déc. Sur la première l'on remarque un club du Hockey Mineur de Valleyfield avec les instructeurs et deux arbitres après leur avoir

présenté des diapositives sur leur sport favori. Sur la deuxième l'on voit une des diapositives que les jeunes ont pu examiner.

(Photo André Viau)

Un premier blanchissage pour le National

Le National de Valleyfield aura été la première équipe à remporter une victoire par blanchissage dans la Ligue Junior Richelieu, quand jeudi le 19 déc. à l'aréna local, il a défait les Hawks de Laprairie 8 à 0. Du début à la fin de la rencontre, nos porte-couleurs ont dominé le jeu et ce fut réellement une victoire d'équipe. Chacune des lignes d'avant a bien fonctionné, les défenseurs ont été solides et deux d'entre eux ont de plus enregistré un filet, et Robert Larocque a bien mérité son blanchissage, alors qu'en troisième période il a résisté aux assauts des Hawks qui tentaient désespérément de s'insérer au pointage.

En première période, le National a marqué trois fois. Jean Dahmé a ouvert le pointage à

2.18 minutes, puis André Miron et Pierre Viau sont tour à tour venus compter. Au deuxième engagement, nos porte-couleurs ont répété le scénario de la première période. Michel Soly, Jean Lapointe et Jean Dahmé avec son deuxième but, ont marqué. Enfin, au dernier vingt, Serge Loisel et Réjean Fortier ont complété le pointage avec un but chacun.

Le National a dominé dans le chiffre des lancers et seulement en troisième période il a eu le dessous, les Hawks dominant tout ce qu'ils pouvaient pour éviter l'humiliation d'un blanchissage. Au total, nos porte-couleurs ont dirigé 39 lancers vers les filets des Hawks, alors ces derniers ont mis Robert Larocque à l'épreuve à 23 reprises.

Au domaine des punitions, Valleyfield a purgé 23 minutes contre 21 pour les Hawks.

Par cette victoire, le National prenait une avance de trois points en deuxième place du classement de la Ligue Junior Richelieu et la prochaine étape devient donc la possession de la première, détenue actuellement par les Lynx de Chambly.

LIGUE JUNIOR RICHELIEU Classement des équipes:

	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	To
Lynx de Chambly	20	13	6	1	102	80	27
National de Valleyfield	20	11	9	0	100	80	22
Hawks de Laprairie	19	9	9	1	92	75	19
— de Châteauguay	18	6	10	2	67	105	14
Jets de Longueuil	19	6	11	2	83	104	14

Gérald Courchesne ne vit que du feu

Première Joute:

PIONS (6) — CAVALIERS (4)

Dans une joute disputée à vive allure du commencement à la fin les Pions de Pierre Godbout sont finalement sortis vainqueurs, grâce à la brillante performance d'André Perrier dans les filets des PIONS. André semble avoir retrouvé ses réflexes ce qui est de bonne augure. Cette équipe sera sûrement redoutable dans la deuxième moitié de saison. Autre que Jean Paul Bisailon avec deux buts, sont le but gagnant, les autres compteurs furent André

Sauvé, Aurélien Bégin, Gaston Arseneault et Léon Simon. Pour les CAVALIERS qui subissaient leur sixième défaite consécutive, seul Fernand Chayer et Paul Poudrier avaient 2 buts chacun.

Deuxième joute:

ROIS (4) — TOURS (4)

Dans une joute plus ou moins excitante malgré le faible pointage, les deux équipes ont dû se contenter d'un match nul. Marcel Coulombe avec 3 buts procura quelques sensations au cours de cette joute. Les 3 buts de Marcel Coulombe furent le résultat d'ef-

fort individuel à part du point égalisateur en dernière période qui fut amorcé par le défenseur Jacques Viau. Marcel compta ses 3 buts sur des foudroyants lancers sur lesquelles le gardien Gérald Courchesne ne vit que du feu. Clément Soucy complétait le pointage pour les ROIS.

Pour les Tours Maurice Couturier et Michel Rochefort avec 2 buts, J. M. Daigneault comptaient tour à tour dans cette joute où les deux équipes semblaient exténuées à la troisième période. Avec cette joute nulle, les Rois d'Ernest Montpetit conservent toujours la première position, un point devant le TOURS de Bob Mudie, cependant que les PIONS et CAVALIERS suivent dans l'ordre.

POSITION DES EQUIPES
Equipe PJ G P. N. BP. BC. Pts
Rois 11 7 3 1 76 61 15

Un autre Tour du Chapeau pour Bob Amos

Le National de Valleyfield a remporté une troisième victoire consécutive, dimanche le 21, en disposant du Châteauguay au compte de 9 à 1, lors d'un match disputé à l'aréna de Châteauguay. C'était la première fois que nos porte-couleurs réussissaient à décrocher trois victoires d'affilée, depuis le début de la présente campagne dans la Ligue Junior Richelieu.

La bougie d'allumage lors de cette rencontre a été nul autre que Bob Amos qui y est allé d'un tour du chapeau, pour le National. Il a d'abord ouvert le pointage de la joute à 1.20 minute du premier engagement, et il devait ajouter deux autres filets au cours de la deuxième période. Les protégés de Russel Haworth ont enfilé trois buts dans chacune des périodes, alors que le Châteauguay ne réussissait à déjouer un Robert Larocque en grande forme, qu'au début du second engagement. Les six autres compteurs du National avec un but chacun sont: Michel Soly, Réjean Fortier, Jean Lapointe, Jean Dahmé, Serge Loisel et Pierre Viau avec le dernier point à 7.45 minutes du troisième vingt. Le seul à marquer pour le Châteauguay fut Jean Touchette.

L'arbitre de la rencontre a eu passablement de travail puisqu'il distribua quelques 27 punitions mineures, 4 majeures et une mauvaise conduite. Valleyfield a eu à purger 38 minutes de punition contre 46 pour le Châteauguay.

A COTES

— La victoire du National combinée avec la défaite du Chambly, dimanche dernier, a permis à nos porte-couleurs de s'approcher à cinq points des meneurs de la Ligue Ju-

nior Richelieu les Lynx de Chambly. Ces derniers ont 27 points alors que le National totalise 22 points pour un même nombre de parties, soit 20.

Trois joueurs du National figurent parmi les dix premiers compteurs de la Ligue. On retrouve d'abord Michel Leroux qui a une fiche de 14 buts et 26 passes pour 40 pts. Il n'est devancé au classement des compteurs que par Réal Nareau du Chambly. Pierre Viau est au sixième rang avec 32 points, soit 11 buts et 21 passes et Jean Dahmé vient au huitième rang ayant accumulé 28 points, soit 16 buts et 12 passes.

— Une des nouvelles acquisitions du National, Jean Lapointe, un défenseur, tire très bien son épingle du jeu. Au cours des deux matchs qu'il a disputés dans l'uniforme du National, il a compté deux buts et s'est mérité deux passes. Par contre, l'autre nouveau venu, François Derome récolte les passes. Il en a quatre au cours des deux dernières parties.

— Les joueurs du National seront inactifs jusqu'au 4 janvier prochain, alors qu'ils se rendront à Laprairie visiter les Hawks. La prochaine joute locale aura lieu jeudi le 8 janvier alors que le Châteauguay sera le club visiteur.

— Le gardien de but Robert Larocque fait du très bon travail dans les filets du National. D'ailleurs au cours des trois dernières parties, il n'a alloué que deux buts et ses coéquipiers l'ont bien secondé en se déchainant pour enfilier 20 buts.

— A tous les supporters du National, meilleurs vœux pour une Bonne Année, et surtout n'oubliez pas de nous revenir en janvier pour encourager à nouveau l'équipe locale.

Activités de la C.A.S.

HORAIRE PISCINE

MERCREDI le 31: 9.00 a.m. à 6.00 p.m.

Jeu le 1er — Vendredi 2: FERME.

Samedi le 3, dimanche le 4: 9.00 a.m. à 11.00 p.m.

Lundi le 5 à Vendredi le 9: Horaires réguliers.

8.00 à 6.00 Commission Scolaire Régionale Salaberry. 6.00 à 11.00: Bain libre.

COURS

Natation pour les jeunes:

Début des cours le 17 janv.

Natation pour adultes:

Début des cours le 17 janv.

Tours 11 6 3 2 76 58 14

Pions 11 4 6 1 74 75 9

Cavaliers 11 3 8 0 63 95 6

Les dix meilleurs compteurs

Noms Joueurs Equipe B A Tot

Marcel Coulombe

ROIS 27 20 47

Michel Rochefort

TOURS 30 16 46

Lucien Miron

CAVALIERS 12 32 44

Luc Pelletier

ROIS 15 23 38

J. P. Bisailon

PIONS 18 17 35

Raymond Leduc

PIONS 12 21 33

Fernand Chayer

CAVALIERS 16 14 30

Début des cours le 19 janv.

Plongeon pour les jeunes:

Début des cours le 17 janv.

Yoga:

Début des cours le 14 janv.

Judo:

Nouvelle session. Début des

cours le 8 janvier.

Boxe:

Début des cours le 12 janv.

Gastronomie:

Début des cours le 14 janv.

Ballet:

Début des cours le 10 janv.

Echec:

Tous les dimanches après-

midi à partir de 2 heures.

Ciné Jeunesse:

Samedi le 10 janvier. Ecole

Normale.

J. M. Bougie

TOURS 7 17 24

André Tessier

ROIS 12 10 22

Léo Lecompte

TOURS 4 16 20

Gardiens de buts — Equipe

Gérald Courchesne

TOURS 11 76 58 0 5.27

Arthur Lavigne

ROIS 11 76 61 0 5.54

André Perrier

PIONS 11 74 75 0 6.81

Lucien Lecompte

CAVALIERS 11 63 95 0 8.63

Le plus de buts comptés —

Michel Rochefort (TOURS) 30.

Le plus d'assistances — Lu-

cien Miron (CAVALIERS) 32.

PIERRE QUENNEVILLE

COMPTABLE AGREE

B.A., L.S.C., C.A.

69. DU MARCHE

373-9993

VALLEYFIELD

HEURES DE LABORATOIRE: 9 a.m. - 10 p.m.
Lundi au samedi inclusivement

Pharmacie Lapierre Enr.

Gilles Lapierre, B.Pharm., L.Pharm., Prop.

Tél. 371-2111

Tél.: Rés.: 373-6747

114, RUE ALEXANDRE

VALLEYFIELD, P.Q.

Pour votre
HUILE à CHAUFFAGE



Chauffage Moderne
ENR.

● SERVICE DE CHAUFFAGE

24 heures par jour

93 JACQUES-CARTIER

POUR VOS
PHOTOS

- MARIAGE
- RÉCEPTION
- ANNIVERSAIRE

APPELEZ

373-6083

**STUDIO
LOISELLE**

- Beau choix d'albums-
souvenir pour toutes
occasions

64, Nicholson

Valleyfield

POUR
VOS
ANNONCES

APPELEZ
373-7272

ABONNEZ-VOUS

LA GAZETTE

LES ANNONCES

CLASSEES

du

GAZETTE

sont très

EFFICACES

Appelez

373-7272

Faire-parts

En-têtes de lettres

Appelez

373-7272

Nous en avons un
choix magnifique
pour tous les goûts

POUR
VENDRE
LOUER
ACHETER

373 - 7272

A LA TELEVISION

**SAMEDI
3 JANVIER**

CBFT, Montréal, Canal 2

9.25-Aujourd'hui à CBFT

9.30-Jean le forain

10.30-Roquet, belles oreilles

11.00-Robin-fusée

11.30-Lassie

12.00-Plein feu

12.30-Si jeunesse pouvait

1.00-Les quatre saisons

1.15-Tennis

2.00-Cent millions de jeunes

2.30-Les aventures de Bob Morane

3.00-L'univers des sports

Les sports en 69

4.00-Mes trois fils

4.30-Prenez le volant

4.45-Echos du sport

5.00-D'Iberville

5.30-L'heure des quilles

6.30-Téléjournal

6.35-Atome et Galaxies

"L'Espionnage de la vie privée"

7.00-Cher Oncle Bill

7.30-Jinny

8.00-La soirée du hockey

Les Seals vs Les Canadiens

10.20-Les couche-tard

10.50-Téléjournal

11.05-Nouvelles du sport

11.20-Cinéma

A nous deux, paris

115-CBFT - Ciné-nuit

Les Amants

CFTM, Montréal, Canal 10

7.45-Mire-Musique

8.00-Ciné-jeunes

"Zorro l'intrépide"

9.30-Les p'tits bons hommes

10.00-Le capitaine bonhomme

10.50-Mes amis les animaux

11.00-Jeunesse en forme

12.00-Bon week-end

1.00-Ciné-samedi

"Les joyeux corsaires"

Accusés assis

3.30-Sur le matelas

4.30-Perspectives '69

rétrospective de l'année

5.30-Les joyeux naufrages

"A l'eau millions et millions"

6.00-Terre des jeunes.

7.00-Jeunesse d'aujourd'hui

8.00-Les grands spectacles

"L'affaire Ciceron"

10.30-Le 10 vous informe

nouvelles, météo, sports

11.00-En pantoufles

"A couteaux tirés"

1.00-Pour adultes seulement

"Le Blé en Herbe"

2.00-Dernière édition

2.05-Fermeture

DIMANCHE

4 JANVIER

CBFT, Montréal, Canal 2

9.25-Aujourd'hui à CBFT

9.30-La montagne du danger

10.30-Le jour du seigneur

Messe télévisée

11.30-Tristan et Iseult

Opéra "Tristan und Isolde"

12.00-D'hier à demain

Grizzly

1.00-Football américain

3.45-Echos du sport

4.00-Les travaux et les jours

4.30-Langue vivante

5.00-Cinquième dimension (5 D)

6.00-Au pays des géants

6.55-Téléjournal

7.00-Quelle famille!

7.30-Zoom

8.30-Les beaux dimanches

L'Héritière

10.30-Prisme

11.00-Téléjournal

11.15-Sports dimanche

11.30-Cinéma

La Vie d'un honnête homme

CFTM, Montréal, Canal 10

9.45-Mire-musique

10.00-La plus belle musique au monde

10.30-Regards sur le monde

11.30-Le temps s'ouvre avec le père Emile Legault

12.00-Bon dimanche

1.30-Cinéma

"Chouchou du professeur"

3.15-Parti Québécois

3.30-Télé-killies

4.30-Conquête de l'espace

5.00-Bon voyage

5.30-Le Saint

"Parfait homme du monde"

6.30-Music Hall des jeunes

7.00-Le Rideau s'ouvre

8.00-L'homme de fer

9.00-Québec sait chanter

9.30-L'homme à la valise

10.30-Le 10 vous informe

nouvelles, météo, sports

11.00-Franc parler

12.00-En pantoufles

"Le vent se lève"

1.30-Dernière édition

1.35-Fermeture

LUNDI

5 JANVIER

CBFT, Montréal, Canal 2

9.25-Aujourd'hui à CBFT

9.30-Le Bonheur conjugal

10.00-Le roman de la science

10.30-En mouvement

10.45-Monsieur surprise

présente

11.00-La souris verte

11.15-Cinéma

Les Aventuriers de l'air

1.00-Cinéma

"Histoire du rire"

2.30-Oui ou non

3.00-Femme d'aujourd'hui

4.00-Bobino

4.30-Grujot et délicat

5.00-Monsieur surprise

présente

5.30-Les aventures du seaspray

6.00-Le monde fabuleux du ski

6.30-Téléjournal

6.40-Nouvelles du sport

6.45-24 heures

7.00-Format 30

7.30-Les belles histoires des pays d'En-Haut

"Une drôle de bénédiction"

8.30-Ma sorcière bien-aimée

9.00-A la seconde

9.30-Le paradis terrestre

10.00-Les espions

11.00-Le Point

Nouvelles nationales, nouvelles régionales et météo.

11.30-Nouvelles du sport

11.40-Cinéma

L'Abandon

1.15-CBFT - Téléjournal

CFTM, Montréal, Canal 10

7.15-Mire - musique

7.30-Les p'tits bons-hommes

7.45-C'est parti

8.45-36-24-36

9.00-Madame est servie

10.00-Bonheur du jour

10.30-Leçons de beauté

10.45-La pause café

11.00-Réponse à tout

11.30-Eternel Amour

"Les Premiers Outrages"

12.00-Les p'tits bons-hommes

12.10-Première édition

12.15-Ciné-lundi

"Angoisse"

2.00-Ciné-lundi

"Le Clochard milliardaire"

3.30-Madame s'amuse

4.00-La cabane à Midas

4.30-Capitaine Scarlet

"Le Temple aztèque"

5.00-Le 5 à 6

6.00-Studio 10

7.00-Le 10 vous informe

nouvelles, météo, sports

7.25-Les commentaires

7.30-Patrouille du cosmos

8.30-Tout la ville en parle

9.00-Claude Blanchard

10.00-Coup de filet

10.30-Le 10 vous informe

Nouvelles, météo, sports

11.00-En pantoufles
"Derniers jours d'un empire"

12.30-Dernière édition

12.35-Fermeture

MARDI

6 JANVIER

9.25-Aujourd'hui à CBFT

9.30-Le corsaire de la reine

10.00-Le roman de la science

10.30-En mouvement

10.45-Monsieur surprise

présente

11.00-La souris verte

11.15-Cinéma

Graine au vent

1.00-Horizons verts

1.30-Cinéma

La Maison d'en face

2.30-Ni oui ni non

3.00-Femme d'aujourd'hui

4.00-Bobino

4.30-Sol et Gobelet

5.00-Mini-fée

"Nos amis les animaux"

5.30-Techno-flash

Début

6.00-Skippy

"Marco Polo"

6.30-Téléjournal

6.40-Nouvelles du sport

6.45-24 heures

7.00-Format 30

7.30-Cinéma du mardi

Anna

9.00-Rue des pignons

9.30-Moi et l'autre

10.00-Format 60

11.00-Le point

11.30-Nouvelles du sport

11.40-Ciné-Club

Lola

1.15-CBFT - Téléjournal

CFTM, Montréal, Canal 10

7.15-Mire - musique

7.30-Les p'tits bons-hommes

7.45-C'est parti

8.45-36-24-36

9.00-Madame est servie

10.00-Bonheur du jour

10.30-Leçons de beauté

10.45-Coup de dé

- VENTE
- LOCATION
- ECHANGE
- EMPLOIS

373-7272

ANNONCES CLASSIFIEES



APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT MONTCALM, coin St-Thomas et Montcalm, Valleyfield. 1 1/2 et 2 1/2 pièces, genre bachelor, neufs, modernes, chauffés. Service de concierge. Communiquez avec M. Lucien Lalonde.

TELEPHONE: 373-5877
Valleyfield

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez Grenier Electric, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout. 30 jours de garantie sur toute réparation. Signaler 373-6529, Grenier Electric. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'adresser: 265, Blvd Bord de l'Eau, Grande Ile Valleyfield.

(xno)
(10)

APPARTEMENTS A LOUER

Situés 98 NICHOLSON, CENTRE VILLE, 2 1/2 — 3 1/2 (appartements neufs), meublés, — chauffés — eau chaude — taxes payées — garage souterrain.

POUR INFORMATIONS S'ADRESSER A 371-3181 OU APT. 1 — TELEPHONER APRES 6.00 HEURES P.M.

A VENDRE

POSTICHE de cheveu naturel, blonde, neuve, avec ensemble pour \$25. Un chesterfield comprenant 3 morceaux, pour \$30., une lampe beige \$10. S'adresser à 371-2315.

(30)

A LOUER

LOGEMET de 4 1/2 pièces, libre le 1er décembre, à 315 St-Jean-Baptiste. S'adresser à M. Laurent Legault à 456-3391. (6-13-20-27)

LOGIS dans un bas, 4 appartements, entrée 220, eau chaude, bain, fraîchement peinturé, à 28 ch. Larocque, près de la Cathédrale. S'adresser à 28 Chemin Larocque.

LOGIS dans un haut, 3 chambres à coucher, grande cuisine, bain et douche, entrée 220, garde à manger, situé à 160A St-Lambert.

30-8-15)

AUTOS A VENDRE

1965 OLDSMOBILE, 2 portes, toit rigide. Tout équipé, en bonne condition \$1,225.00. Tél. 264-5365 ou 264-5820.

1962 IMPALA convertible, en bonne condition. S'adresser à 371-2254.

(18-24-31)

A LOUER

LOCAL COMMERCIAL à louer de 14 x 30 à 115 avenue Grande Ile, extérieur et intérieur rénovés. S'adresser par tél. à 373-1956, Valleyfield.

(xno)

APPARTEMENT au sous-sol 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé. \$80. par mois. S'adresser à 371-2588.

(18-24-31)

APPARTEMENT neuf, moderne, comprenant chambre à coucher, salle de bain, salon et cuisine, meublé, entrée privée. S'adresser à 373-1596 à 140 Bissonnette.

(xno)

Soudeuses Electriques

LOCATION

180A - 220V

PAR MOIS

\$15.00

J. H. Sauvé & Fils Inc.

238, St-Laurent
Valleyfield

Avez-vous des COQUERELLES

Débarassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures. Satisfaction garantie.

Adressez-vous à:

Jos. Phoenix

46, rue Ellice
V'field Tél. 373-5281

AVIS

AVEZ-VOUS une maison ou un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 2003 Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371-1403.

(xno)

Le collège MacDonald

(Suite de la page 5)

en fait, l'application même de la recherche fondamentale effectuée au Collège, travaux fortement encouragés par l'ambiance. Par exemple, à l'Institut de Recherches Brace, situé au département de Génie rural et créé en 1961 à la suite d'un legs du Major James H. Brace, plusieurs spécialistes travaillent à la recherche de moyens rentables d'adoucir l'eau salée afin d'approvisionner en eau fraîche les régions arides. Un nombre considérable de travaux, à la fois théoriques et pratiques, y ont aussi été entrepris relativement à l'action de l'énergie solaire sur le séchage des récoltes et l'utilisation de l'énergie solaire et éolienne.

Ce n'est là qu'un exemple des recherches qui se poursuivent dans chacune des disciplines des sciences agricoles de l'institution. Après une visite des champs d'expérimentation, des différents bâtiments de ferme et des laboratoires, il ressort que tous ces efforts, dont le but est l'amélioration constante de l'agriculture, profitent directement à l'agriculteur et, partant, à toute la communauté québécoise.

Devant l'impossibilité, pour le producteur agricole, de réaliser dans sa propre exploitation, les expériences nécessaires à l'amélioration du rendement, il faut reconnaître que les travaux de recherche réalisés au Collège MacDonald justifient l'octroi annuel d'environ \$300,000.00 que lui consent, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec.

Non seulement ces recherches sont-elles nécessaires au développement de l'agriculture, mais elles contribuent aussi au redressement, du moins en partie, de l'économie du Québec.

A LOUER

LOCAL à HUNTINGDON

situé dans

L'EDIFICE O'CONNOR

idéal pour

TEL: 264-5234

BUREAU OU MAGASIN

Chauffé — Loyer raisonnable

POUR

- LOUER
- VENDRE
- ACHETER



UN SERVICE EFFICACE A

à votre service toutes les semaines

Utilisez toujours

LES ANNONCES CLASSEES DE

La Gazette

Vous n'avez qu'à signaler

373-7272

DANDURAND & FRÈRE

Lumber and Building Materials

TEL 373-4721



Bois et Matériaux de Construction

178 RUE JACQUES CARTIER

VALLEYFIELD, QUE.

REMI HALLE, prop.

TEL 373-4721

Ferronnerie
C. CHATEL
CHARLEMAGNE CHATEL
Prop.
107, Alexandre 373-5323

● BAIN SAUNA
● CULTURE PHYSIQUE
● AMAIGRISSEMENT
A P P E L E Z
373-1520
Valleyfield

Pour vos prescriptions
Appelez 371-1101
PHARMACIE LEMAY
60 Champlain Valleyfield

INSTALLATION ET VENTE
VITRES D'AUTOS
MIROIRS ET VITRES DE
TOUS GENRES
VITRERIE VALLEYFIELD
Henri Martin, prop.
196 Chemin Larocque
373-6202

REMI CHATEL
Chaussures
38, NICHOLSON
373-9801

**POUR VOS
ANNONCES
APPELEZ
373-7272**

Pour votre nettoyage
**PICHE NETTOYEURS
INC.**
270, Larocque 373-2855

Transport
**VALLEYFIELD EXPRESS
LTEE**

Bois de construction
**A. MIRON & FRERE
INC**
135, Du Marché 373-8015

Confection pour dames,
lingerie
LUCIEN TURCOTTE
203, Victoria 373-4255



Faire nos emplettes

du Jour de l'An

à Valleyfield



C'est faire preuve

de civisme !



Encourageons nos

marchands locaux !



Meubles
L. J. MASSE
16, du Marché 373-6020

Pour vos réparations
d'accessoires électriques
CHARLES A. LANOUE
68, Alexandre - 373-8155

Les marchés d'aliments
M E T R O
de Valleyfield

Les librairies
GERALD BOYER
VALLEYFIELD BELLEVILLE
LEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY
9, Moise Plante 373-3014

Nouveau
NETTOYEUR LATULIPE
SERVICE DE COMPTOIR
NETTOYAGE SANS ODEUR
38 Ste-Cécile 373-4800

Bijouterie
MARCEL HEBERT
227 Victoria
373-5440

L'endroit
où l'on mange bien
RESTAURANT GAGNE
Pepas à toute heure
43 Du Marche 373-0026

BIJ. POIRIER ENRG.
HORLOGER
H. P. Veilleux, prop.
Réparation de montres
SERVICE de 24 HEURES
44, Ste-Cécile 373-6480
Rés.: 373-2535

Assurances:
BRAZEAU ENRG.
WILFRID et CLAIRE BRAZEAU
Cd, A.A. et Cd, A.A.s
TOUS GENRES D'ASSURANCES
64-A, rue Ellice 373-7404

Bijouterie
B R O D E U R
201 Victoria 373-1606

**RAY LOISELLE
CHAUSSURES INC.**
235, Victoria 373-6510

PORTES CHASSIS
● Vitres de toutes sortes
● Menuiserie ● Armoires
A. BOUGIE & FILS
86, Bissonnette 373-2955

Matériaux
de construction
J.-O. CLERMONT LTEE
5 CLERMONT 373-2800

VENTE ET POSAGE DE VITRES
● Résidentiel ● Commercial
● Industriel
VITRERIE LAROCHELLE
Miroirs — blocs de verre
vitres thermos